



Rapport de résultats 2019

Projet de Développement Agricole
dans la Tshopo

RD Congo



Table des matières

1	ACRONYMES.....	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	7
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	8
2.2.1	<i>Pertinence.....</i>	<i>8</i>
2.2.2	<i>Efficacité.....</i>	<i>8</i>
2.2.3	<i>Effcience</i>	<i>9</i>
2.2.4	<i>Durabilité potentielle.....</i>	<i>10</i>
2.2.5	<i>Conclusions</i>	<i>10</i>
3	SUIVI DES RESULTATS	12
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	12
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel.....</i>	<i>12</i>
3.1.2	<i>Contexte de gestion.....</i>	<i>13</i>
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	14
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	<i>14</i>
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>15</i>
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	18
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	<i>18</i>
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>19</i>
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>23</i>
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	26
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	<i>26</i>
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>27</i>
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>28</i>
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	31
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	<i>31</i>
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>31</i>
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>32</i>
3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	34
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	<i>34</i>
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	<i>34</i>

3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	35
4	SUIVI BUDGETAIRE	36
5	RISQUES ET PROBLEMES	37
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	40
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	40
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS.....	41
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	41
7	THEMES TRANSVERSAUX	41
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	41
7.2	GENRE	41
7.3	DIGITALISATION	43
7.4	EMPLOIS DECENTS	43
8	LEÇONS APPRISSES	44
8.1	LES SUCCES	44
8.2	LES DEFIS.....	46
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE	46
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES.....	47
9	PILOTAGE	48
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION.....	48
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	49
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	51
9.4	RECOMMANDATIONS	52
10	ANNEXES	55
10.1	CRITERES DE QUALITE	55
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	59
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL).....	59
10.4	APERÇU DES MORE RESULTS	59
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	60
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	63

1 Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BTT	Batteuse
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCPA	Conseil Consultatif Provincial Agricole
CCS	Cadre de Concertation de Secteur
CCT	Cadre de Concertation de Territoire
CdS	Convention de Subsidés
CEP	Champ Ecole Paysan
CIFOR	Centre International pour la Recherche Forestière
CoCoMa	Comité de Concertation Multi Acteurs
COPROSEM	Comité Provincial des Semences
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CIFOR	Center for International Forestry Research
CSML	Centre de Services Marché et Logistique
DTF	Document Technique et Financier
ECT	Expert en Coopération Technique
EDUT	Programme d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle dans la Tshopo
Enabel	Agence Belge de Développement
ETD	Entités Territoriales Décentralisées
ETR	Evaluation finale
FONER	Fond National d'Entretien Routier
FORETS	Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
FC	Franc Congolais
ICRAF	Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
IMF	Institution de Micro-Finance

INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
Kg/Ha	(Rendement exprimé en) Kilogramme par Hectare
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
Ml	Mètre linéaire
Mn	Manioc
MP	Marché Public
MTR	Evaluation mi-parcours
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PAIDECO	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire
PICS	Sac à triple ensachage
PIDR	Programme Intégré de Développement Rural
PIREDD	Projet Intégré REDD
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPIA	Programme Provincial d'Investissement Agricole
PRODAKK	Programme de Développement Agricole dans le Kwilu-Kwango
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans le Kasai Oriental
PRODAT	Programme de Développement Agricole dans la Tshopo
PRODET	Programme de Désenclavement du District dans la Tshopo
PTF	Partenaire Technique et Financier
RA	Riz (variété) amélioré
RAF(I)	Responsable Administratif et Financier (International)
RC	Renforcement de Capacités
RR(A)	Rapport de Résultats (Annuel)
SCV	Semis Sous Couvert Végétal
SENASEM	Service National des Semenciers
SIM	Système d'Informations sur les Marchés
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

SQD	Semence de Qualité Déclarée
SRF	Structure de Recherche Formation
STD	Services Techniques Déconcentrés
UE	Union Européenne
UPDKIS	Union Paysanne pour le Développement de Kisangani
USD	Dollar américain
US	Unité de Stockage
UT	Unité de Transformation

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de Développement Agricole de la Tshopo – PRODAT
Code de l'intervention	RDC 1217711
Localisation	RD Congo – Province de la Tshopo
Budget total	11 millions d'euros (+ 4 millions d'euros additionnels)
Institution partenaire	Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement rural (national et provincial)
Date de début de la Convention spécifique	06 Novembre 2014 (Convention spécifique)
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Démarrage : 20 mars 2015 Première SMCL : 28 Juin 2015
Date prévue de fin d'exécution	31 mars 2021
Date de fin de la Convention spécifique	05 Novembre 2021
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : les populations (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention.
Impact¹	Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles du district de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté
Outcome	Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés
Outputs	1. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales 2. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte 3. Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole 4. Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées.
Année couverte par le rapport	2019

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Les objectifs global et spécifique du PRODAT sont alignés sur les objectifs du Plan National d'Investissement Agricole 2013-2020 de la RD Congo et du Plan Provincial d'Investissement Agricole 2020-2024 de la Tshopo (validé lors des Etats généraux de l'Agriculture et de la Nutrition, tenus à Kisangani en octobre 2019), notamment au niveau du programme 1 (Promotion des filières agricoles et de l'agri business), Programme 3 (Recherche, vulgarisation et enseignement agricoles), et Programme 4 (Gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités humaines et institutionnelles). Les stratégies de mise en œuvre de PRODAT et du PNIA/PPIA sont assez proches sur bien des aspects : inclusion, responsabilisation et renforcement de capacités des acteurs locaux, prise en compte systématique des aspects du genre et de la bonne gouvernance, amélioration de la productivité agricole dans une logique de développement durable, accès aux marchés.

Au regard de ce qui précède et des résultats obtenus, la logique d'intervention est appropriée ; au niveau de la production agricole et du post récolte, l'introduction d'innovations simples facilement appropriables via des tests à petite échelle puis leur diffusion ont permis de répondre à certaines contraintes auxquelles les ménages et les organisations agricoles font face (accès à la semence de qualité, pratiques agricoles appropriées en termes de productivité et de respect de l'environnement, valorisation des productions et accès aux marchés). Le renforcement progressif des services techniques déconcentrés est recherché à travers une déconcentration ou un déploiement des agents au plus près des ménages agricoles ainsi que la facilitation des échanges entre les niveaux provinciaux et locaux.

2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

L'efficacité du PRODAT est jugée bonne en raison des résultats atteints et des adaptations au contexte local.

La productivité, sur le riz et le manioc, continue de progresser malgré les perturbations climatiques importantes (décalage des dates de semis notamment) constatées depuis plusieurs saisons culturales ; notons que l'incidence de ces perturbations a été bien absorbée par l'utilisation de semences de qualité, la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées (rotation/assolement avec légumineuses, semis en ligne, semis sous couvert végétal ou paillage, ...). L'application croissante de systèmes évolutifs par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis permet une certaine résilience (contraintes limitées à une période pluvieuse pour le semis et plus à une période sèche préalable pour le brûlis) et épargne la forêt.

L'amélioration des revenus des ménages agricoles, via la vente groupée et le crédit stockage, s'est poursuivie en 2019 via des actions portées par les partenaires du programme : ventes groupées via l'organisation faîtière UPDKIS et Crédit stockage via l'ONGD PIDR et les

COOPEC de Yalokombé et Yanongé. Toutefois, même si les volumes de produits et les revenus en jeu sont moins importants qu'à l'occasion des opérations tests directement appuyées par PRODAT, l'application de l'expérience se diffuse au niveau des bureaux de vente (adossés à des unités de stockage ou magasins).

La mise en œuvre des appuis à la concertation agricole (composante 4) avait été suspendue en 2016 et 2017 à cause de divergences entre le programme et l'équipe ministérielle sortante. Suite aux recommandations de la MTR et aux échanges avec les Autorités Provinciales (Ministres du Plan et de l'Agriculture), le PRODAT a proposé différentes pistes de solution pour la relance de la concertation agricole au niveau provincial, qui ont débouché sur un accord de principe afin de lier les cadres de concertation sectoriel pour l'agriculture (CCPA) et sous-sectoriel pour les semences (COPROSEM) au cadre provincial de concertation multisectoriel et multi-acteurs (dont la mise en place par Arrêté du Gouverneur est imminente). Par ailleurs, une option était de mise pour appuyer la concertation locale dans les bassins de production, qui suggère de tester des mécanismes de concertation locale avec des acteurs ayant des interventions et actions concrètes dans le milieu et pour lesquels la concertation est un enjeu. Cette approche s'inscrit bien dans celle nouvelle de développement local/territorial qui sera testée sur le Territoire d'Isangi à partir de 2020.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que le PRODAT a de bonnes chances de réaliser son objectif spécifique.

2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La gestion des moyens du projet est globalement satisfaisante.

Pour une durée de mise en œuvre à fin 2019 de 75 %, la consommation budgétaire se situe à 73 %. Le plafonnement des décaissements annuels entre 2017 et 2019 explique en grande partie le solde permettant une prolongation (jusque mi-2021).

La plupart des activités relatives au résultat 1 (amélioration de la production et de la productivité agricoles) et au résultat 3 (renforcement des STD) sont mises en œuvre conformément aux plans de travail ou dans des délais raisonnables.

En ce qui concerne le résultat 2 (amélioration des opérations post récolte), les retards initiaux liés aux processus des marchés les plus conséquents (unités de stockage de type 1, centres multi-services de transformation) sont progressivement comblés avec la mise en place du maillage.

Pour le résultat 4 (concertation des acteurs), comme déjà introduit ci-avant (cf. « 1.1.2 Efficacité »), le PRODAT vise un appui à la concertation sur base de dynamiques existantes et non la création de structures non viables (car pas spontanées et budgétivores).

Au regard des résultats obtenus, on peut affirmer que le dispositif opérationnel actuel de PRODAT renforce la proximité avec les groupes cibles et facilite la mise en œuvre de suivi, d'appui/conseils réguliers. Cette importante mobilisation d'agents de proximité issus des STD peut encore gagner en qualité par des accompagnements appropriés (coaching).

2.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

A fin 2019, la durabilité des outputs et outcome demeure un des plus grands défis du PRODAT (malgré une note totale de B, due à une évolution de la durabilité financière/économique de D à C, cf. *annexe 10.1*).

Les nouveaux savoirs et pratiques acquis par les ménages agricoles et leurs organisations continueront de générer des effets bénéfiques dans le moyen terme. Pour obtenir des effets plus durables, en qualité et quantité, ces savoirs et pratiques auront besoin d'être améliorés, enrichis, adaptés selon les évolutions contextuelles. Pour ce faire, les échanges entre producteurs, entre OPA et l'appui conseil régulier d'agents qualifiés sont essentiels pour maintenir les ménages agricoles dans une dynamique d'amélioration régulière de leurs pratiques.

La présence d'agents qualifiés aux côtés des OPA et de leurs membres est actuellement rendue possible grâce aux moyens mobilisés par le PRODAT ; afin de créer les conditions ad hoc de mobilisation de ces agents dans la durée, le Gouvernement Congolais a pris certaines dispositions (immatriculation des agents, agriculture comme levier prioritaire de développement). Ces processus devraient aboutir à la concrétisation de l'accroissement des moyens mis à la disposition des STD, une des hypothèses de mise en œuvre du programme, par la mécanisation des agents et l'affectation/exécution d'un budget plus consistant en faveur du secteur agricole.

Les nombreuses « tracasseries » le long de routes, grevant les coûts de commercialisation des produits agricoles, ont été fortement atténuées suite aux mesures prises par le nouveau Président de la République (levée des barrières inopportunes). La question de l'entretien routier demeure aussi un grand défi ; ainsi, les axes réhabilités par PRODET et remis à la Province depuis avril 2017 s'avèrent déjà dans un état déplorable. Néanmoins, la nouvelle orientation adoptée au niveau du PRODET, axée sur la multimodalité ainsi que les dynamiques locales d'entretien, peut constituer une réponse adaptée à court/moyen terme (la responsabilité de l'Etat restant engagée pour la réhabilitation et l'entretien des routes/pistes de différentes catégories).

2.2.5 Conclusions

Les performances du PRODAT sont globalement fort appréciables, avec un bémol concernant la durabilité qui renferme les principaux défis à venir (prise en charge des STD par l'Etat, entretien routier). Les progrès obtenus en 2019 confortent et renforcent ceux des années antérieures. Au titre des résultats clés, on peut retenir :

- Amélioration de la production agricole grâce à un accès facilité aux semences de qualité, à l'adoption par un plus grand nombre de ménages de nouvelles pratiques agricoles (avec tendance à la sédentarisation, pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement) ; on constate également une augmentation des revenus et une amélioration des conditions de vie avec la multiplication de signes visibles dans ce sens sur les axes d'intervention (toitures en tôle, panneaux solaires, moyens de transport motorisés, accès à la scolarité et aux soins de santé, amélioration de la ration alimentaire).

- Suite à divers retards (dus principalement aux processus de marchés publics), une évolution significative en 2019 de la composante post-récolte, avec la mise en place des points d'ancrage des maillages pour les unités de transformation (centres multi-services) et de stockage (d'une capacité de 120 T, aux principaux points stratégiques). La commercialisation des productions agricoles a également été améliorée avec l'opérationnalisation de bureaux de vente (application de la vente groupée et du crédit stockage) ; l'appui à l'entrepreneuriat féminin (alphabétisation, éducation financière, mise à disposition de techniques et d'équipements adaptés) est également à retenir.
- L'accès et la satisfaction des organisations de producteurs agricoles (OPA) par rapport aux services d'appui conseils de l'agriculture et du développement rural qui continue de progresser en 2019 (malgré un bémol pour le développement rural, dont la convention de subsides n'a pu être renouvelée depuis mai 2019), bien que la durabilité à moyen terme de cet accès est un défi pas encore suffisamment relevé par l'Etat (au niveau national et provincial) avec néanmoins quelques évolutions appréciables (immatriculation des agents, secteur agricole considéré comme levier prioritaire de développement).
- Amélioration du fonctionnement des organisations de producteurs et plus grande capacité à délivrer des services à leurs membres (à travers notamment le renforcement des ressources endogènes).

En conclusion, le PRODAT s'avère à ce stade:

- fort pertinent, car bien ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge et répondant aux besoins du groupe cible avec une logique d'intervention appropriée ;
- efficient, car la plupart des inputs sont disponibles et les activités sont réalisées dans des délais raisonnables avec des outputs qui pourront être correctement atteints, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité (accompagnement de proximité), de couverture (maillage des unités de transformation et de stockage et de timing (certaines activités retardées) ;
- très efficace, car l'outcome devrait être atteint pour l'essentiel avec des stratégies/activités et outputs adaptés ;
- une durabilité améliorable, au niveau financier (prise en charge des STD, accès au crédit agricole) et économique (entrepreneuriat agricole) ainsi que de l'appropriation par les groupes cibles (systèmes cultureaux évolutifs accompagnement de proximité).



3 Suivi des résultats

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le contexte général est marqué par la situation politique avec l'organisation, en fin de l'année 2018, des élections générales : présidentielles, législatives et provinciales. En dehors de quelques cas, la situation est restée dans l'ensemble calme et les élections se sont globalement bien déroulées. Les nouveaux Gouvernements nationaux et provinciaux ont pu être mis en place courant 2019.

Comme les années précédentes, on relève un turn-over rapide de l'exécutif provincial. Un nouveau gouvernement provincial a été mis en place le 27 juin 2019 en lieu et place du précédent qui avait pris fonction quelques mois auparavant (20 octobre 2018). Pour le département de l'agriculture, il s'agit du 8ème ministre provincial depuis le démarrage du PRODAT ; ce qui nécessite à chaque fois une phase d'imprégnation des nouvelles autorités (accentuée par un déficit en termes de remise-reprise).

Le secteur agricole est considéré par les nouvelles Autorités, tant nationales comme provinciales, comme levier prioritaire du développement durable. Dans ce sens, des Etats généraux de l'Agriculture et de la Nutrition ont été organisés par le Gouvernement provincial et tenus en octobre 2019 à Kisangani. Il en découle notamment l'élaboration du Programme Provincial d'Investissement Agricole (PPIA 2020-2024), dans lequel l'intervention du PRODAT s'inscrit adéquatement.

La dépréciation du franc congolais s'est poursuivie en 2019, certes de façon moins importante : de 1250 à 1500 FC pour 1USD en 2016, de 1500 à 1600 FC pour 1USD en 2017, de 1600 à 1650 FC pour 1USD en 2018 et de 1650 à 1700 FC pour 1USD en 2019. Il en découle une augmentation relative du coût de la vie, plus particulièrement en ce qui concerne les produits manufacturés pour les agriculteurs.

Une épidémie de fièvre à virus Ebola est apparue dans la partie Est de la RD Congo. Les forts échanges entre la Province de la Tshopo et les zones touchées par cette épidémie sont de nature à faire peser des risques importants de propagation dans la zone d'intervention du PRODAT (actuellement non touchée, donc sans impact sur l'intervention).

Dans le cadre de la relance du secteur agricole, l'Etat congolais avait mis en place en 2018 un fonds de 120 millions de dollars. Ce fonds était mobilisé en direction des acteurs du secteur agricole sous forme de crédits bonifiés (taux d'intérêt à 0,5% par mois). Le PRODAT a appuyé UPDKIS (OP faitière) pour l'élaboration de son plan d'affaire, afin de lui permettre d'accéder à ce fonds. Vu que ce fonds n'a pas été effectivement activé, UPDKIS a pu profiter de son plan d'affaire pour accéder à un crédit auprès d'une institution bancaire de la place (à un taux d'intérêt nettement moins intéressant).

Le processus de régularisation et de prise en charge par l'Etat d'agents qualifiés de « nouvelles unités » a été lancé fin 2018 et a abouti à ce stade à leur immatriculation.

Signalons que la forte dégradation des routes d'intérêt national et provincial, faute d'entretien, entrave largement la circulation des produits agricoles. Sur les routes en bon état, les péages illicites et les tracasseries ont régressé suite aux mesures prises par le nouveau Chef de l'Etat (levée des barrières). De ce fait, une partie de la pression financière sur les producteurs est atténuée, mais de multiples taxes (perçues hors des axes de circulation) persistent néanmoins et leur destination vers un réinvestissement (dont infrastructures) pose encore question.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Suite à une évaluation positive, la convention de subsides avec le SENASEM, arrivant à échéance en février 2019, a pu être renouvelée pour effectivité à partir de mai 2019 ; celle avec l'IPAPPEL a été prolongée à partir de décembre 2019 (jusqu'en avril 2020), avec une diminution relative de la prise en charge par le PRODAT. Il est à noter le décès de l'Inspecteur provincial en charge de l'agriculture en février et son remplacement effectif en mai 2019. Concernant l'IPDR, des problèmes conséquents de mégestion ont été relevés et empêchent jusqu'à présent de reconduire la collaboration.

Il était également prévu d'initier des conventions de subsides ou accords de collaboration avec les structures de recherche (INERA, IITA) ; néanmoins, des raisons diverses (non-respect d'engagements précédents, absence de représentation locale) empêchent jusque-là une concrétisation. La mise en poste d'une nouvelle équipe de direction à l'INERA-Yangambi permet certains espoirs en vue d'une amélioration conséquente en termes de gestion organisationnelle et financière ; la réouverture de l'Antenne de l'IITA dans la Tshopo, intégrant des cadres opérationnels localement, est toujours attendue.

Concernant les marchés publics d'importance, la construction des (2) unités de stockage de type 1 (avec capacité de 120 tonnes) et la fourniture d'équipements pour les (15) centres multi-services de transformation des produits agricoles ont pu être finalisées en 2019.

Des échanges et concertations périodiques ont été organisés entre le PRODAT et les principaux intervenants dans le secteur agricole et dans la protection de l'environnement (PIREDD-O/PNUD, FORETS/UE-CIFOR). Ces concertations ont permis de partager les informations clés relatives à chacun des projets et de partager certains outils et bonnes pratiques.

Les bonnes pratiques résultant de l'appui du PRODAT dans sa zone d'intervention intéressent davantage le Partenaire (Ministère de l'Agriculture) pour duplication sur l'ensemble de la Province.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

La Convention spécifique et le DTF consacrent le rôle de chacune des parties dans la mise en œuvre du programme, les modalités de gestion en régie des marchés et des contrats.

En raison de contraintes de trésorerie, des plafonds de décaissements ont été décidés pour 2017, 2018 et 2019. Pour s'y adapter, le PRODAT a retenu de se concentrer sur les activités ayant donné des résultats prometteurs et celles relatives à la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation à mi-parcours.

3.2 Performance de l'outcome



Les indicateurs de suivi de l'objectif spécifique et des résultats sont produits semestriellement après une collecte de données (par le dispositif de proximité : STD, Antennes ; compilation et analyse au niveau du staff Kisangani ; au besoin, possibilité d'effectuer des enquêtes externes) auprès d'un échantillon de ménages agricoles (600) et d'organisations de producteurs (200). Quelques indicateurs spécifiques aux services techniques sont collectés directement après échange avec l'administration.

3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome :						
Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés						
Indicateurs / marqueurs de progrès	Valeur de la Baseline	Valeur année 2018	Valeur année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue ²
Productivité agricole (rendements riz pluvial) ³	0,8 T/ha	1,3 T/ha	1,5 T/ha	1,5 T/ha	1,6 T/ha	1,8 T/ha
Taux d'adoption de la rotation culturale ⁴	8 %	36 %	50 %	60 %	70 %	75 %
Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	30%	42 %	45 %	40 %	40 %	50 %

² Suite à la prolongation de la période de mise en œuvre du PRODAT et au regard de la progression des IOV, les cibles finales sont revues (généralement à la hausse) ; à noter que les cibles annuelles intermédiaires pouvaient être revues progressivement.

³ Dans un premier temps, l'évaluation en termes de productivité agricole est limitée aux rendements (du riz pluvial, principale spéculature de rente dans la zone d'intervention) ; à terme, ces derniers pourront être mis en relation avec les facteurs de production (terre, capital, travail)

⁴ Cet IOV a évolué vers l'adoption de la rotation culturale car plus parlant en termes de système évolutif par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis, épargnant la forêt (de plus, la différenciation entre jachères et forêts secondaires s'avérait quelque peu difficile pour les producteurs agricoles)

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les données de suivi évaluation confirment la progression des performances moyennes obtenues au niveau de la productivité agricole, et ce malgré les perturbations climatiques, entraînant un décalage des dates de semis pendant certaines saisons agricoles. L'incidence de ces perturbations a été fortement atténuée par l'utilisation de semences améliorées, l'adoption par nombre de ménages agricoles de nouvelles pratiques agricoles (rotation culturale avec légumineuses, semis en ligne et/ou sous couvert végétal, sarclage facilité par l'utilisation d'outillages adaptés). Il est important de relever la dynamique d'amélioration enclenchée grâce aux innovations introduites, l'appui conseil régulier des agents des STD (moniteurs, agronomes, animateurs ruraux) et de l'équipe du PRODAT. Dans le cadre de l'appui à la production locale de semences améliorées, des inspecteurs semenciers sont présents au plus près des producteurs de semences. Ils fournissent un appui régulier aux producteurs de semences et contribuent ainsi à la production locale de semences de bonne qualité. On note également une circulation des semences entre agriculteurs consolidée progressivement, que ce soit par la vente ou « le crédit de semences » (localement appelé métayage).

Tous les bassins de production sont actuellement pourvus en producteurs de semences qualifiés. Toutefois, en dehors des producteurs de semences, on trouve peu ou pas de fournisseurs d'autres intrants et d'outils/équipements agricoles dans les bassins de production, malgré l'intérêt croissant des agriculteurs. En plus d'un travail de vulgarisation (comme dans le cas des sacs triple ensachage, houe binette, faucille ou autres outillage/équipement adapté), la facilitation de la mise en relation d'affaires entre OPA et fournisseurs d'intrants/petits équipements agricoles (résidant à Kisangani ou ailleurs) demeure un défi sur lequel le PRODAT se penche.

Le taux d'adoption de la pratique de la rotation culturale, qui constitue la base de l'évolution vers un nouveau système cultural (autre que l'agriculture itinérante sur brulis), continue de progresser de manière conséquente.

Le niveau de représentation des femmes dans les organes des OPA reste élevé et se rapproche de la cible (50 %). Les différentes actions de promotion féminine (sensibilisation, renforcement de capacités dont programme d'alphabétisation) y ont en grande partie contribué.

Impact potentiel

Au regard des résultats atteints et des changements perceptibles, les chances de réalisation de l'objectif spécifique sont réelles mais conditionnées par l'aspect évacuation des productions agricoles. L'amélioration des systèmes agraires, avec la prise en compte des besoins différenciés des hommes et femmes (répartition des charges de travail et des revenus), est toujours de nature à contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs et à la réduction de la pauvreté, avec des signes visibles (toitures en tôle, panneaux solaires, moyens de transport motorisés, accès à la scolarité et aux soins de santé, amélioration de la ration alimentaire).

Une organisation de producteurs compte en moyenne 25 ménages au lieu de 21 auparavant ; ce nombre tendant à progresser suite aux services effectivement rendus par les OPA. D'autre part, des ménages, non liés à une OPA appuyée par PRODAT, ont bénéficié de bons d'achat pour des semences de qualité (« vouchers », qui permettent notamment d'augmenter l'assiette de clients potentiels pour les agrimultiplicateurs). Sur la base de ces considérations, le nombre de ménages agricoles ou exploitations familiales bénéficiant des appuis du PRODAT est évalué à 15.275 en 2019 contre 10.391 en 2018.

En 2018, un recentrage des activités autour des organisations les plus prometteuses avait été effectué. Mais même si celles qui ne sont plus directement appuyées par PRODAT ont toujours la possibilité de profiter des outputs des renforcements de capacités des OPA voisines (toujours partenaires directs de PRODAT), il avait été estimé qu'une offre d'appui adaptée (plus légère et centrée sur l'aspect organisationnel) pouvait encore s'avérer nécessaire afin de leur donner

une chance d'émerger. D'où une variation du nombre d'OP appuyées par PRODAT à la baisse en 2018 et à nouveau à la hausse en 2019.

Nombre d'OPA, ménages et personnes appuyés directement PRODAT :

Désignation	2017	2018	2019
OPA	431	345	441
Ménages	9.176	10.391	15.275
Personnes	88.088	99.752	146.640

NB : un ménage compte en moyenne 9,6 personnes (source Baseline PRODAT-Novembre 2015)

Cet appui direct impacte également sur les OPA, ménages et personnes des alentours, mais le nombre de ces bénéficiaires indirects est difficilement estimable. A titre d'exemple, les semences de qualité sont recherchées, auprès d'agrimultiplicateurs encadrés par PRODAT, par des producteurs éloignés parfois de plusieurs dizaines de km de la zone d'intervention.

Témoignages relatifs à l'augmentation des revenus des ménages



ANDRE BOLY, Paysan producteur agricole et agrimultiplicateur de semences

Territoire Opala, Secteur de TOOLI, Village Yatulia, PK 158

Téléphone: +243 814 326 928

« Mon expérience avec Enabel – PRODAT m'a apporté plein de bonheur, personnellement et dans mon foyer. Avec toutes les formations organisées par l'Antenne de Yatolema, les techniques et différentes pratiques agricoles apprises font une très grande différence entre ce que l'on faisait avant le Projet PRODAT et ce que l'on est actuellement. Ces techniques agricoles innovantes et l'encadrement rapproché des producteurs agricoles que je suis, l'utilisation de la bonne semence, le respect des normes culturelles, le passage d'une saison à deux saisons culturales par an, la diversification des cultures, pour ne citer que ceux-là, m'ont permis en premier lieu d'augmenter ma production agricole. Cette augmentation de la production agricole a automatiquement entraîné l'augmentation des revenus de mon foyer.

À titre illustratif, avant je préparais un champ par exemple pour la culture de riz d'un hectare et je gagnais 700kg avec une moyenne de 300Fc/kg soit 210.000Fc par an. Mais actuellement, je cultive en deux saisons et chaque saison dans un champ de 1 hectare je produis 2.000kg avec une moyenne de 800fc/kg soit 1.600.000fc x 2 saisons = 3.200.000fc par an.

Suite à cela, j'ai pu m'acheter une télé, une moto, les meubles, la prise en charge scolaire et hôpital ainsi que la valorisation de ma concession de 10 hectares que j'ai héritée ».

Madame SAKINA KALINDULA
Membre de l'OPA féminine AKILI MALI
Yanonge / Territoire d'Isangi



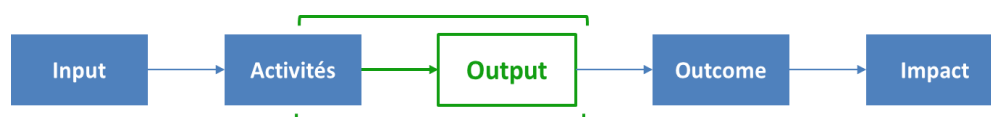
« J'étais déjà membre de l'association AKILI MALI lorsque PRODAT a commencé à intervenir à Yanonge. Je voudrais ici témoigner en premier lieu des bienfaits de l'accompagnement de PRODAT sur le plan technique. Dans le cadre de mon association, nous avons commencé par évoluer seules sans accompagnement technique. Nous ne connaissions pas le respect du calendrier agricole. Nous semions à la volée comme tout le monde, etc. Et nous étions fières de notre production car cela nous paraissait normal.

Mais après vulgarisation des nouvelles techniques culturales avec l'appui de PRODAT, nous avons comme beaucoup d'autres changé la façon de cultiver en adoptant les techniques telles que le semis en lignes, la rotation des cultures, etc. Nous avons appris aussi à respecter le calendrier agricole. C'est alors que nous avons compris l'intérêt de tourner le dos à la vieille façon de cultiver. A titre d'exemple, mon association a défriché un champ d'une superficie d'un demi-hectare. Nous avons semé en lignes et au bon moment, sans avoir incinéré le champ. A côté de nous, il y avait un champ d'un hectare où le riz était semé à la volée. A la récolte, notre production était bien plus importante.

En plus, l'utilisation des nouvelles variétés de riz fournies avec PRODAT, telles que le Nerica 7, nous permet aujourd'hui de faire au moins deux récoltes en une année, soit en saison A et en saison B.

Tout cela nous a permis d'augmenter sensiblement nos revenus. Nous avons cessé d'aller nous endetter auprès des femmes des enseignants comme nous en avions l'habitude. Nous pouvons aujourd'hui faire face aux frais scolaires de nos enfants sans beaucoup de difficultés. Nos maisons sont équipées d'un mobilier convenable et nous accueillons dignement les visiteurs. Dans nos chambres à coucher, les grabats et les nattes ont fait place à de belles mousses. Nous devons beaucoup à Enabel. »

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales							
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2018	Progrès année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue	Commentaires
Sous résultat 1 : Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée							
Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	10 %	73 %	63 %	30 %	30 %	70 %	Cible dépassée, ambition revue à la hausse A partir de 2019, l'échantillon a été élargi aux ménages non appuyés directement par PRODAT (à travers une OP ou par des vouchers) Production de semences à proximité, élargissement de l'assiette client à travers le système vouchers, essais variétaux en milieu paysan, inspecteurs semenciers déconcentrés, ateliers de formation/ information autour de la filière semencière, promotion à travers les médias

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2018	Progrès année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue	Commentaires
Sous résultat 2 : Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative							
Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	Semis en ligne : 3%	44 %	80 %	10 %	10 %	80 %	Cible dépassée, ambition revue à la hausse Accompagnement de proximité (moniteurs agricoles, agronomes superviseurs, antennes, ...)
	Semis sous couvert végétal : 0%	7 %	20 %	10 %	10 %	25 %	Cible dépassée, ambition revue à la hausse Tendance prononcée à se rapprocher de la cible (par rapport à 2017)
	Agro-foresterie : 2%	2 %	2 %	5 %	5 %	5 %	Concernant l'agroforesterie, bien qu'un programme agricole a moins de chance de réussite en zone forestière (ce qui n'est pas le cas en zone de savane ou pour un programme à caractère plus spécifiquement environnemental/forestier), l'élargissement aux arbres économiques (pas seulement fertilisants) semble mieux répondre aux aspirations des agriculteurs.
Sous résultat 3 : Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils							
Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	Accès aux semences : 14%	74 %	79 %	20 %	20 %	80 %	Cible dépassée, ambition revue à la hausse
	Appui à la commercialisation : 7%	25 %	32 %	10 %	10 %	30 %	Cible dépassée, ambition revue à la hausse

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁵	En sérieux retard ⁶	
1. Appuyer les OPA à planifier l'offre et la demande en semences		X			Activités fusionnées en termes de démarches (tenue d'ateliers, suivi des outputs/applications).
2. Appui aux OPA dans la gestion du système de financement et de distribution aux ménages agricoles		X			

⁵ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁶ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁷	En sérieux retard ⁸	
3. Equipement des OPA en stockage et conservation des semences		X			Sacs PICS testés, diffusion plus large en cours. Mode de stockage de semences mitigé (entreposage spécifique recommandé)
4. Production et conservation de semence de souche, de pré base et de base et essais participatifs multi locaux des nouvelles variétés, Convention avec IITA et INERA			X		L'activité retardée suite au non-respect des marchés par l'INERA et à l'absence de cadres de l'IITA dans la zone Production de semences de base dans un premier temps évolue progressivement vers les semences de prébase avec INERA Essais multi locaux au niveau des CEP des nouvelles variétés (testées préalablement en milieu de recherche)
5. Appui au contrôle de qualité des semences de base, commerciale et de qualité déclarée (fonctionnement des laboratoires, formation et appui au fonctionnement des inspecteurs, modalité de gestion et de rapportage).		X			Mise en place d'une nouvelle convention de subsides depuis mai 2019 Certains équipements complémentaires de laboratoire restent à disposer (marché en cours)
6. Appui à la production de semence par les OPA et les agri multiplicateurs (Base, R1) dans les trois territoires en fonction de la demande.		X			L'activité se déroule normalement et répond aux attentes
7. Appui spécifique au développement des filières semencières pour les semences de qualité déclarées (SQD)		X			L'activité se déroule normalement et répond aux attentes
8. Appui aux spéculations particulières qui concernent spécifiquement les femmes, telles que le maraîchage, les arbres fruitiers		X			Des avancées significatives en termes de maraîchage (duplication exponentielle) et pour les fruitiers (dans une moindre mesure)

⁷ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁸ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁹	En sérieux retard ¹⁰	
9. Partenariat avec IITA/ICRAF (pour l'amélioration des pratiques agricoles)				X	L'IITA n'est plus suffisamment présente dans la Tshopo (non réouverture de l'Antenne à Kisangani) Pas d'intérêt particulier de recours à l'ICRAF (agroforesterie difficilement applicable en zone forestière, présence de plusieurs PTF avec intervention à caractère environnemental/forestier plus spécifique) L'INERA pourrait être sollicitée également pour la recherche-action en milieu paysan (au niveau des CEP)
10. Renforcement du dispositif d'appui conseil et de formation "extérieures"		X			Activité transversale/intégrée aux autres Accent mis sur l'appui-conseil de proximité
11. Développement de champs écoles pilotes dans un territoire, consultation internationale		X			Inspiré de l'expérience Enabel/FAO au Rwanda, développement progressif de CEP à caractère de proximité sur l'ensemble de la zone d'intervention, complété par des parcelles de démonstration au niveau villageois
12. Développement décentralisé de pépinières et de blocs de production des plantes de couverture		X			Pépinières en place et renforcées progressivement Plantes de couverture produites en relation avec la mise en place des jachères améliorées et des parcelles agroforestières

⁹ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁰ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹¹	En sérieux retard ¹²	
13. Frais d'aménagement spécifique dans les bassins de production (aménagement de bas-fonds, agroforesteries, champs de démonstrations, etc.)		X			Bas-fonds : 20 sites pilotes mis en place, capitalisation effectuée et mise à jour annuellement, duplication en cours (en 2019, 2 sites en moyenne à partir de chaque site pilote) Agroforesterie difficilement applicable en zone forestière. Champs de démonstration : cf. CEP
14. Suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement : collaboration avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo, suivi cartographique de l'évolution de l'environnement (appui scientifique)			X		Feuille de route non exécutée en 2018 et 2019 (restriction budgétaire) Tenue du Festival Alimenterre à Kisangani en décembre 2019 (co-organisé avec UPDKIS et PIREDD-O/PNUD)
15. Capitalisation d'expérience (voyage d'études et vulgarisation)		X			Visites d'échanges auprès de PRODAKK et PRODAKOR effectuées en 2019
16. Développement de coopérative de consommation pour les outils agricoles, les emballages, semences maraîchères		X			Nouvelle formulation de l'activité : Introduction d'outillages adaptés à travers les tests et l'appui à l'accessibilité
17. Aménagement spécifique de territoires, bas-fonds, étang de piscicultures		X			Diversification en cours des activités autour des bas-fonds (porte d'entrée riziculture) : rizipisciculture (alternée ou simultanée), horticulture Renforcement des capacités autour de la technicité
18. Appui au petit élevage (abreuvoir, bergerie, produit vétérinaire de base, achat de géniteur amélioré)			X		Appui à la stabulation en cours (enclos) dans le cadre de l'interaction agriculture-élevage (utilisation des excréments pour le compost et des sous-produits de cultures pour l'alimentation du petit bétail)

¹¹ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹² Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹³	En sérieux retard ¹⁴	
19. Matériel de collecte et de conditionnement des produits non ligneux					Activité annulée (recommandation missions Backstopping et MTR)
20. Accompagner les OPA dans leur rôle d'appui conseil et vulgarisation de nouvelles techniques		X			Processus en cours d'exécution, avec accent particulier sur l'accompagnement des ressources endogènes
21. Renforcer les capacités des organisations paysannes		X			Processus en cours d'exécution, avec accent particulier sur l'autonomisation et la gestion entrepreneuriale

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

On note une progression sensible des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) que ce soit par rapport aux valeurs de base ou par rapport aux niveaux atteints en 2018. En effet, dans les zones d'intervention du PRODAT et plus particulièrement dans les bassins de production retenus, un cadre favorable à l'amélioration des systèmes de production agricole a été mis en place depuis 2016 : réseaux de producteurs de semences installés dans les bassins et produisant des semences de qualité, découverte/apprentissage par les producteurs de nouvelles techniques et outils agricoles, dispositif d'appui conseil rapproché (moniteurs agricoles/animateurs ruraux/ inspecteurs semenciers relevant des STD, référents techniques et animateurs endogènes aux OPA) permettant de travailler à la fois sur les aspects techniques et sur le développement organisationnel. L'année 2019 a permis d'en améliorer davantage la fonctionnalité. De ce qui précède, on relève un changement notable dans les systèmes culturels pratiqués, avec un abandon progressif (mais pas encore suffisamment marqué) de l'agriculture itinérante sur brûlis au profit d'une certaine sédentarisation.

La progression de la plupart des indicateurs s'explique par une disponibilité et un accès accru aux semences de meilleure qualité (à travers le système « vouchers » notamment), l'adoption de nouvelles variétés (riz, manioc, maïs, niébé, arachide) et de nouvelles pratiques agricoles par un nombre croissant de ménages agricoles : rotation culturale avec légumineuses, semis en ligne, utilisation d'outils aratoires plus adaptés.

La production agricole progresse aussi par l'intérêt d'un plus grand nombre de ménages agricoles à produire pendant les deux saisons agricoles au lieu d'une seule auparavant.

La vulgarisation des premiers acquis est en cours via le dispositif d'appui/conseils (moniteurs agricoles, animateurs ruraux, leurs superviseurs), les champs écoles paysans et autres parcelles

¹³ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁴ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

de démonstration, les échanges entre producteurs et entre OPA, les affiches et les radios rurales.

Les changements en matière de genre et de pratiques agricoles sensibles à l'environnement sont plus perceptibles à ce stade de la mise en œuvre du programme. Entre autres, on note une progression dans la valorisation des jachères et l'alternance légumineuses/céréales sur les mêmes parcelles (rotation culturale, système évolutif par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis) et diffusion progressive des bonnes pratiques en matière de genre (responsabilisation des femmes dans les organes de décision, gestion dans le cadre de l'entrepreneuriat féminin).

L'opérationnalisation du COPROSEM, pour laquelle un accord de principe a été trouvé avec les Autorités provinciales (mis en lien avec les cadres de concertation multisectoriel et sectoriel), devrait permettre de consolider la mise en relation des agrimultiplicateurs de pointe (têtes du réseau) avec l'INERA pour l'alimentation en semences de (pré)base.

Les difficultés de collaboration avec l'IITA ne devraient pas non plus compromettre l'atteinte de l'output, suite à la concentration des activités relatives aux essais variétaux et à l'introduction des innovations techniques au niveau des champs écoles paysans, dans lesquels des variétés et techniques testées préalablement en milieu de recherche sont proposées en milieu paysan ; l'appui des structures de recherche doit venir consolider cette approche.



***Parc à bois à Bambaye
(Bassin Bayaswa – Antenne Bengamisa)***



***Champ semencier de riz pluvial
(Bassin Babelota – Antenne Isangi)***



***Application de l'association céréale-
légumineuse et semis en ligne
au niveau d'un ménage à partir du CEP voisin
(Bassin Opala-Centre)***



***Riziculture de bas-fonds
(Bassin Banalia-Centre)***



Pépinière de palmiers à huile
(Bassin Yaongendja – Antenne Yatolema)



Périmètre horticole Maman Molende
(Bassin Kombe- Antenne Isangi)

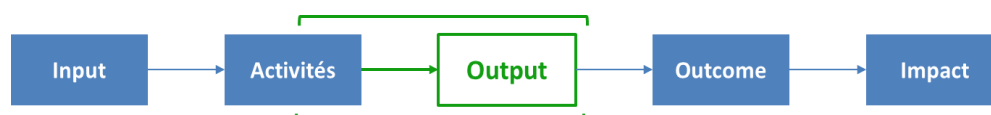
Témoignage relatif à la duplication de l'exploitation de bas-fonds

Ausa Paulin
Agriculteur de Badambila, PK 77
Antenne Bengamisa, Territoire de Banalia

« Après avoir participé aux travaux d'aménagement d'un bas-fond sur le site pilote, je me suis lancé à mon tour dans la duplication de l'exploitation d'un bas-fond d'une superficie de 10 ares dans un premier temps. J'ai respecté à la lettre toutes les étapes suivies sur le site pilote : nivellement, érection d'une digue... jusqu'à faire un germeoir dans un coin du bas-fond. Lorsque les grains ont germé, j'ai entamé le repiquage en lignes conformément à la nouvelle façon de semer.

Le riz a très bien poussé. Ce qui est également intéressant avec un bas-fond c'est que la mauvaise herbe ne pousse pas à côté du riz et donc on est épargné du travail de sarclage. A ce jour, le riz tend vers sa maturité et ce n'est qu'après la récolte que je pourrai partager l'information sur le rendement qui s'annonce très satisfaisant. »

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2018	Progrès année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue	Commentaires
Quantité de riz décortiqué et de manioc moulu	Riz : o T Manioc : o T	ND ND	149 T 16 T	800 T 75 T	1.000 T 100 T	1.200 T 150 T	L'écart s'explique par le retard dans la mise en service des centres multi-services de transformation (livraison tardive des UT) : les données ici présentées pour 2019 ne concernent que 3 décortiqueuses sur 20 prévues et 1 moulin sur 11 En 2018, mécanisme de collecte des données pas au point (suite à l'évolution d'un IOV d'activités vers un IOV de résultat)
Quantités de produits agricoles stockées au niveau d'unités spécifiques	o T	o T	205 T	300 T	500 T	800 T	Sur les 760 T de capacités (2 US1 et 13 US2), seuls 400 T ont été utilisées (suite aux retards accusés pour la construction)
Quantités de produits agricoles commercialisées (à travers des circuits maîtrisés)	o T	113 T	205 T	200 T	400 T	600 T	Appui à la sensibilisation, formation et accompagnement des OP par UPDKIS au niveau des bureaux de vente (application de ventes groupées et crédit stockage)

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités Résultat 2	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁵	En sérieux retard ¹⁶	
1. Etude de rentabilité des équipements de transformation		X			
2. Equipement de transformation : décortiqueuses, moulins, malaxeurs, etc.			X		Retards initiaux liés aux processus de marchés publics (relance, délais de livraison) Equipements (pour centres multi- services) livrés/installés à partir d'août 2019 Renforcement du maillage (avec UT) prévu en 2020
3. Construction d'entrepôts et aménagement périphérique (abris pour équipement, petit bureaux)			X		Retards initiaux liés aux processus de marchés publics (pour US1, relance) et à la mobilisation de la contrepartie des OP (pour US2) Constructions (2) US1 finalisées en août 2019 Renforcement progressif du maillage (avec US2) en cours
4. Formations techniques spécifiques		X			
5. Formations spécifiques entrepreneuriale des femmes		X			
6. Appui au fonctionnement du réseau d'information sur les prix et facilitation des contrats			X		Remplacé par bureau de vente : 4 bureaux de vente sur 7 opérationnels, nécessité d'accompagnement rapproché pour les 3 autres

¹⁵ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁶ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des principales activités Résultat 2	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁷	En sérieux retard ¹⁸	
7. Appui à la commercialisation et à l'intégration dans les chaînes de décision		X			Avec la vente groupée et le crédit stockage, les producteurs ont plus de pouvoir de négociation.
8. Assistance technique ponctuelle		X			Appui à la maintenance des UT Mobilisation des chefs de cellules Appui à l'élaboration du plan d'affaire
9. Ateliers de formations (atelier annuel décentralisé)		X			Appui à la mise en place et mise en œuvre de la feuille de route des OPA
10. Appui au fonctionnement des Unions locales et de la Province		X			Appui aux OPA de base (et collectifs), renforcement de capacités et équipement d'une faitière (UPDKIS)

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'évolution des indicateurs de suivi de l'output 2 est globalement positive ; elle augure de bonnes chances de réalisation des changements attendus. Même si le nombre d'unités de transformation et d'équipements/infrastructures de stockage est à renforcer, leur gestion peut être améliorée notamment avec des outils mieux adaptés et plus performants (corrélation gestion matière et financière, analyse à travers le compte d'exploitation). Pour certaines actions, la mise en place des réalisations préalables à l'obtention de l'output 2 a continué de progresser en 2019 : études de faisabilité participatives, mise à disposition d'équipements de transformation. La mise à l'échelle de l'utilisation des sacs triple ensachage (PICS), via la distribution d'un second lot et la construction finalisée ou en cours de magasins de stockage (capacités cumulées estimées à 760 tonnes) améliorent les conditions de stockage et de commercialisation des produits agricoles.

En 2017, le PRODAT avait facilité la réalisation d'une opération de ventes groupées de produits agricoles et un test de crédit stockage ; ces deux activités ont été mises en œuvre par des partenaires locaux via des conventions des subsides. Ces activités ont été capitalisées et reconduites dès 2018 et poursuivies en 2019, certes à une échelle moins importante mais avec des résultats toujours probants, par ces mêmes organisations dans le cadre de leur appui aux organisations de producteurs agricoles et sans aucun appui de PRODAT (l'appui initial devait permettre de déclencher des processus sous l'initiative des partenaires locaux). De plus, ces

¹⁷ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

¹⁸ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

expériences sont à présent appliquées au niveau des bureaux de vente (adossés à des unités de stockage).

Néanmoins, l'écoulement des productions demeure fortement lié à la problématique du désenclavement. En accord avec PRODAT, PRODET a revu son approche en prônant la multimodalité (nombreux cours d'eau navigables dans la Tshopo) et les dynamiques d'entretien local (au niveau des routes de desserte agricole).



***Unité de stockage de type 1 (capacité 120 T)
à Yatulia, pk 158, Territoire d'Opala***



***Centre multi-services de transformation
à Olife, pk 193, Territoire d'Opala***

Témoignage relatif à la commercialisation des produits agricoles



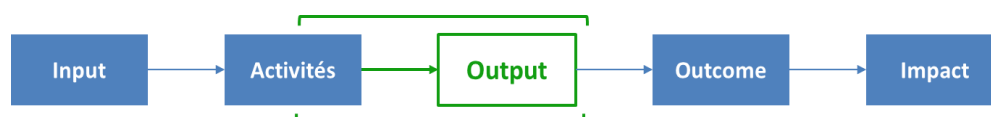
**MOKONZI YEBONA DEKY, Paysan
producteur agricole membre de
l'Union Paysanne d'Opala (UPO)
Village Yalokombe, Pk 45
Groupement Yamba
Secteur de Lobaïe
Territoire d'Opala
Province de la Tshopo, R.D Congo**

« C'est pour la première depuis que j'ai commencé à produire et vendre mes récoltes que je puisse expérimenter la vente organisée de mes récoltes. Avant nous étions habitués de vendre de manière dispersée les produits agricoles ; mais grâce à l'initiative de PRODAT à travers le bureau de vente, nous avons pu organiser la vente groupée. Cette opération consiste à rassembler les produits agricoles des paysans en vue de les aider à écouler au moment opportun et à un bon prix. Ceci nous donne l'accès aux crédits. Par rapport à ce que j'ai réellement vécu, j'avais 1.500kg de paddy que j'ai amené dans notre union (UPO) et je pouvais gagner à ce moment 450.000 Fc soit 250 Fc/kg. Lorsque j'ai amené mon produit pour une vente commune, l'union à travers sa coopérative m'a remis une avance de 150.000 Fc comme crédit. Nous avons patienté après 3 mois et mes produits ont été vendus au prix de 900 Fc soit 1.350.000 Fc. Malgré que l'union ait récupéré 5% de montant de la vente, je trouve que j'ai doublement gagné. L'argent que j'ai gagné en une seule vente m'a permis d'acheter les tôles et construire complètement ma maison. Ce système nous permet de lutter contre le phénomène des LOLEMA (les acheteurs provenant des grandes villes) et TOKULEMBELE (intermédiaires).

Ce que je retiens ici est que ces modèles de vente ont permis de :

- Réglementer les prix de nos propres produits agricoles entre producteurs ;
- Regrouper les produits pour une vente opportune ;
- Unification des producteurs ;
- Mise en relation des producteurs avec les marchés ;
- Éviter les intermédiaires dans la vente de nos produits agricoles. »

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2018	Progrès année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue	Commentaires
Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	21%	81 %	80 %	35 %	40 %	80 %	Les services rendus par le dispositif de proximité IPAPPEL (sur toute l'année) et IPDR (sur 4 premiers mois, CdS arrivée à terme début mai 2019 et non reconduite jusque-là) donnent 59 % d'OPA satisfaites et 21 % très satisfaites

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités Résultat 3	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ¹⁹	En sérieux retard ²⁰	
1. Equipement, motos, vélos, indemnité, formation, amélioration des liens fonctionnels,		X			CdS IPAPPEL en cours de mise en œuvre, en suspens pour IPDR
2. Collecte et échange d'informations sur les interventions du secteur agricole		X			Avancées significatives dans le cadre de la préparation et la tenue des Etats généraux de l'Agriculture et la Nutrition dans la Tshopo
3. Capitalisation des expériences notoires des différents acteurs du secteur agricole			X		Exercice en cours avec IPAPPEL

¹⁹ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

²⁰ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des principales activités Résultat 3	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ²¹	En sérieux retard ²²	
4. Renforcement du SENASEM, ressources humaines, et fonctionnement		X			CdS en cours de mise en œuvre avec SENASEM
5. Renforcement de l'INERA, Ressources humaines et fonctionnement			X		Collaboration avec INERA limitée à la mise à disposition de matériel végétal de base

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Le suivi des indicateurs de l'output 3 montre une progression intéressante (maintien autour de 80 % du taux de satisfaction des OPA et ménages pour les services rendus par les STD). Les appuis les plus significatifs aux STD consistent à faciliter leur présence au plus près des OPA et ménages agricoles, la mise en œuvre d'appuis conseils et de coaching réguliers des agents de terrain.

A noter que si la convention de subside avec l'IPAPPEL a pu être prolongée (par un avenant) suite à une évaluation positive, celle avec l'IPDR n'a pu être renouvelée (depuis mai 2019) suite à un problème conséquent de mégestion (mauvaise utilisation de certains fonds) qui n'a pas trouvé de solution jusque-là (déficit de capacités de gestion des responsables en place).

A la suite de l'enquête réalisée en 2019, 80 % des OPA se déclarent satisfaites des services rendus par les agents des STD (contre 21% dans l'enquête Baseline). Toutefois, la progression de certaines activités et de leurs indicateurs mérite une attention soutenue. Les principales activités réalisées par les STD le sont grâce aux ressources mises à disposition par le programme via les conventions de subsides. Sur certaines thématiques comme la capitalisation, les résultats sont tenus faute d'agents outillés sur ces questions. Le PRODAT mène une réflexion sur un appui ad hoc sur ce point de renforcement des STD en termes de capitalisation. Néanmoins, un exercice est en cours de finalisation avec l'IPAPPEL (sur la plus-value apportée auprès des OPA et ménages agricoles suite à l'accompagnement de proximité). La préparation et la tenue des Etats généraux de l'Agriculture et la Nutrition dans la Tshopo ont notamment abouti à l'élaboration du Programme Provincial d'Investissement Agricole (PPIA 2020-2024), auquel le PRODAT contribue conséquemment (en termes d'élaboration et d'exécution).

Dans le cadre du partenariat avec le SENASEM, des inspecteurs semenciers ont été déployés dans les bassins de production. Leur présence régulière auprès des producteurs de semences contribue à renforcer les compétences de ces derniers en technologie semencière. La relation entre le service de contrôle des semences et le producteur évolue aussi, par ce biais : d'une position de contrôleur de la semence, le SENASEM est de plus en plus perçu par le producteur comme aussi le conseiller en matière de semence.

Jusqu'à présent, la collaboration avec l'INERA se limite à la mise à disposition de matériel végétal de base (pas encore réalisée correctement pour l'ensemble des spéculations), alors qu'il est préconisé d'élargir celle-ci à l'accompagnement des agrimultiplicateurs de pointe (producteurs de semences de base, à partir de la semence de pré-base fournie par l'INERA) et à la recherche-action en milieu paysan (au niveau des CEP : essais variétaux multi-locaux, amélioration des pratiques agricoles).

²¹ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

²² Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Témoignage relatif à l'accompagnement de proximité par les STD



MALOMALO, président de l'OP HDW Bondjala PK 15 de Banalia village Bondjala axe Buta. Collectivité chefferie BABORO

Nous sommes très content de l'accompagnement des Service l'Etat (Agronome superviseur et moniteur agricole) depuis l'arrivée de l'Enabel ex CTB. Avant l'arrivée de l'Enabel, Nous faisons les champs, nous produisons et nous vendons nos produits agricoles, mais la pauvreté avait élu domicile chez nous. Avec l'encadrement de proximité de service de l'Etat sur l'agriculture, nous avons changé notre façon de travailler (rotation culturale, semis en ligne, respect de date de semis...) et de vendre, nous faisons maintenant une forte production. En titre de témoignage regarde les tôles et les chaises que j'ai acquis cette saison B 2019 rien que avec la culture de niébé. Nous souhaitons aussi que le service de développement nous encadre comme fait le service de l'agriculture.

Bravo à l'Enabel qui vient en appui aux services de l'Etat pour nous faire sortir de la pauvreté.



3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2018	Progrès année 2019	Cible année 2019	Cible finale initiale	Cible finale revue	Commentaires
Nombres de cadre de concertation fonctionnels	0	0	10	10	15	20	Processus d'appui aux dynamiques de concertation locale en cours (identification des initiatives, réunions préparatoires, identification des problèmes communautaires)

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités Résultat 4	État d'avancement :				Commentaires / Mesures correctives
	En avance	Dans les délais	Retardées ²³	En sérieux retard ²⁴	
1. Appuyer la concertation au niveau local		X			Dynamiques locales identifiées et accompagnées
2. Appuyer la concertation au niveau provincial			X		Contribution à l'élaboration de l'Arrêté pour la mise en place d'un cadre provincial de concertation multisectoriel et multi-acteurs, auquel pourra être rattaché le cadre sectoriel (CCPA) et sous-sectoriel (COPROSEM)
3. Promouvoir l'aspect genre			X		Bonnes pratiques identifiées (répartition équitable des tâches et des revenus agricoles, allègement des travaux, gestion entrepreneuriale, représentation des femmes dans les instances de décision), diffusion et capitalisation en cours
4. Etablir des liens avec les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole		X			Pal de synergie suivi avec EDUT : accueil de stagiaires, visite auprès d'activités menées par les OPA, appui aux AGR et champs d'application

²³ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

²⁴ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Afin de relancer l'appui à la concertation au niveau provincial, le Ministère chargé du Plan (avec l'appui du PNUD) a initié la mise en place d'un Cadre de concertation multisectoriel et multi-acteurs ; le Gouverneur est en passe de signer l'Arrêté y afférant. A ce cadre, le Cadre de concertation provincial pour l'agriculture (CCPA) au niveau sectoriel et le Cadre de promotion de la semence (COPROSEM) au niveau sous sectoriel pourront se rattacher de manière cohérente ; l'accord de principe du Ministre en charge de l'Agriculture est déjà de mise. Rappelons que des Arrêtés pris (en février 2017) par l'un de ses prédécesseurs bloquaient jusque-là la situation, car prévoyant des « superstructures » dépassant largement la mission de concertation et non durables (budgétivores).

La concertation agricole dans les territoires et secteurs a été antérieurement appuyée par différents programmes mais avec des résultats très mitigés. Aucune de ces concertations appuyées ne fonctionne actuellement. En partant de ce constat, PRODAT a retenu de faciliter la concertation locale, à titre de test, en tirant des leçons des expériences antérieures et en valorisant au mieux ce qui peut l'être. Les leçons tirées de ces tests d'accompagnement de la concertation locale agricole pourront servir à des actions de plus grande envergure. Les tests seront conduits par les différentes antennes du programme provincial Enabel (5 antennes) en mobilisant les acteurs locaux dynamiques, en valorisant les tentations/velléités de concertation, construction d'une vision commune voire de développement local.

Les principales bonnes pratiques en matière de genre avaient été identifiées (répartition équitable des tâches et des revenus agricoles, allègement des travaux, gestion entrepreneuriale, représentation des femmes dans les instances de décision) et leur diffusion entamée ainsi qu'un exercice de capitalisation. La démission de l'Expert Genre (en juillet 2017, afin de rejoindre un poste auprès du Gouvernement provincial) a freiné ces dynamiques depuis lors ; son remplacement est à l'ordre du jour mais pas encore effectif.

Les synergies/complémentarités avec EDUT sont développées à travers un plan spécifique. Des actions en termes d'accueil de stagiaires, visite auprès d'activités menées par les OPA, appui aux AGR et champs d'application (ces derniers étant à mettre en œuvre à travers des CdS, non effectives à ce jour). Ces démarches sont appelées à être conséquemment renforcées dans le cadre de la nouvelle approche de développement local (à mettre en œuvre à partir de 2020).

4 Suivi budgétaire

Désignation	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2019
		Années précédentes (2015-2018)	Année couverte par le rapport (2019)		
Total	11.000.000 €	6.336.441,24 €	1.737.688,90 €	2.925.869,86 €	73%
R1 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales	4.217.515 €	2.260.410,80€	675.174,82 €	1.281 929,38 €	70%
R 2 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte	1.575.686 €	534.287,21 €	275.347,73 €	766.051,06 €	51%
R3 Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	924.908 €	567.194,46 €	91.825,73 €	265.887,81 €	71%
R 4 Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées	203 684 €	70.169,65 €	7.867,71 €	125.646,64 €	38%
T	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Z	4.078.207 €	2.904.380,12 €	687.289,91 €	486.536,97 €	88%

(*) Le taux de déboursement doit être compris comme le taux d'exécution budgétaire

Les plafonnements des dépenses instruits depuis 2017 expliquent en grande partie la ratio assez élevé des frais généraux par rapport aux opérations/résultats en termes de taux d'exécution. En effet, par souci d'efficacité, le PRODAT a orienté son intervention principalement vers l'appui-conseil et le coaching de proximité (au dépend d'activités plus "budgétivores": formations en atelier, investissements lourds). Comme on peut le voir à travers le présent rapport, l'atteinte des résultats n'en a pas été outre mesure affectée.

5 Risques et problèmes

Identification des risques			Analyse des risques			Traitement des risques			Suivi des risques	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Usage inapproprié des fonds dans le cadre des Conventions de Subsidés	01/01/2016	FIN	Faible	Haute	Moyen	- Analyse ex-ante des capacités organisationnelles du partenaire et CdS adaptée en fonction du diagnostic - Vérification de la réalisation des engagements (technique) et de la conformité des pièces justificatives (financière) avant déboursement de chaque nouvelle tranche - Contrôles et suivis du partenaire selon planning défini - Renforcement des capacités du partenaire par accompagnement Enabel		N/A	Cadre en place	En cours
Frustration de certains partenaires (STD) ou bénéficiaires (OP) du Projet, suite à une évaluation négative des performances	01/05/2018	DEV	Moyen	Moyen	Moyen	Veiller à une compréhension correcte des processus (sélection, évaluation, ...) par les parties prenantes	N/A	N/A		En cours
Certaines activités peuvent conduire à des fraudes (fausses listes de présences à des séminaires, formations, etc.)	06/11/2015	FIN	Moyen	Moyen	Moyen	- Activités et missions de supervision contrôle réalisées (équipe Admin/Fin) - Le registre des participants avec signature est tenu à jour		N/A		En cours
Risque de change	06/11/2015	FIN	Moyen	Moyen	Moyen	Une réserve budgétaire suffisante est prévue dans le budget		N/A		En cours
Risque de double	06/11/2015	FIN	Faible	Haute	Moyen	Renforcement de	N/A	N/A		En cours

Risque de double financement	06/11/2015	FIN	Faible	Haute	Moyen	Renforcement de l'IPAPPEL et des espaces de concertation/planification	N/A	N/A		En cours
Dynamiques locales d'entretien des voies de dessertes agricoles non abouties	13/12/2019	DEV	Moyen	Moyen	Moyen	Accompagner les dynamiques locales d'entretien dans une approche de développement local/territorial		N/A	Les dynamiques locales ont été identifiées et sont à accompagner (par PRODET dans un premier temps)	En cours
Les tracasseries reprennent et perturbent les opérateurs économiques locaux (dont producteurs agricoles)	13/12/2019	DEV	Moyen	Moyen	Moyen	Vulgarisation de textes sur la nomenclature des taxes et impôts		N/A	Les barrières de tracasseries routières ont été levées depuis la prise de fonction du nouveau Président de la République	En cours

Identification des problèmes			Analyse de la question	Traitement de question			Question de suivi	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel	Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Budget de fonctionnement insuffisant pour les STD de l'agriculture et du développement rural	01/04/2017	OPS	Moyen	Lobby auprès du Gouvernement	N/A	N/A	Decision SMCL de mai 2018 pour la prise en charge des agents locaux	En cours
Dégradation des accès routiers, suite à non intervention adéquate de l'Etat (entretien)	01/10/2017	DEV	Haute	Prôner la multimodalité et la réhabilitation des dessertes agricoles avec entretien local		30/06/2021	Suite à une concertation commune, cette réorientation stratégique du PRODET est en cours d'application	En cours
Contrainte budgétaire (plafonnement annuel des dépenses)	01/10/2017	FIN	Moyen	Suppression de certaines activités et réduction des autres		N/A		Accompli

Le non aboutissement de dynamiques locales d'entretien des voies de desserte agricole a été identifié en 2019 comme un nouveau risque. En effet, des questions demeurent quant à l'effectivité de ces dynamiques identifiées, tant du point de vue qualitatif (degré de technicité), quantitatif (proportion des axes entretenue) et temporel (sur quelle durée). Si cette approche peut favoriser l'évacuation des productions agricoles, elle demeure un palliatif aux obligations non respectées par l'Etat. Leur insertion dans l'approche de développement local pourrait gager d'un taux de réussite plus important, du fait notamment que les premiers concernés sont les producteurs agricoles eux-mêmes (constituant le « noyau dur » de ces dynamiques).

Les tracasseries sur les axes routiers sont repassées du stade de problème à celui de risque, suite aux dispositions prises par le nouveau Chef d'Etat (levée des barrières inopportunes ; celles-ci avaient tendance à se multiplier suite à la réhabilitation des routes).

Avec l'immatriculation de l'ensemble des Agents de la fonction publique et la priorité mise sur le secteur agricole comme levier de développement tant au niveau national que provincial, des signes positifs se manifestent afin d'espérer dans un terme opportun une prise en charge effective des STD (du domaine agricole).

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Avec PRODET, les synergies s'avèrent naturelles (hormis le fait qu'initialement il ne devait s'agir que d'un seul et même programme, PRODADET) ; les bassins de production identifiés dans le cadre de PRODAT étaient à désenclaver par PRODET. A ce jour, la quasi-totalité des (23) bassins de production appuyés bénéficient d'une accessibilité acceptable pour l'évacuation des productions agricoles. L'orientation vers la multimodalité (voies terrestres et fluviales) et les dynamiques locales d'entretien devrait permettre de maintenir/consolider cet état de fait. L'arrêt programmé de la mise en œuvre du PRODET (mi-2021) pourrait ne pas impacter trop négativement l'intervention du PRODAT si les dynamiques enclenchées atteignent un certain niveau d'ici-là.

Un plan de synergie avec EDUT est élaboré et suivi. Celui-ci s'articule autour des principales actions suivantes : accueil de stagiaires, visites des activités d'OPA, appui aux AGR et champs d'application.

Ces initiatives sont à renforcer et les perspectives suivantes ont été identifiées :

EDUT- PRODAT	• Formations modulaires • PRODAT : insérer les jeunes en agriculture • Reboisement en arbres utilitaires aux écoles • Champs d'application
PRODAT- PRODET	• Appuyer les dynamiques locales pour l'entretien des voies de desserte agricole (par les OP) • Expert mécanicien de PRODET peut renforcer les capacités en maintenance des unités de transformation appuyées par PRODAT
PRODAT- SANTE	• Promotion de la sécurité alimentaire et des aspects nutritionnels
EDUT- PRODET- PRODAT- SANTE	• Focus sur l'aspect environnemental : formation en production de briquettes écologiques ; végétalisation des routes ; formation sur récupération et recyclage (sachets pour en faire des routes pavées) • Concertation locale et provinciale • Outillage local (formation des formateurs) • Garder une vision large (thèmes transversaux) • Promouvoir l'entrepreneuriat féminin • Promotion de la chaîne de valeur agricole • Suivi des infrastructures (étude et suivi) • Promotion de la lutte contre les violences sexuelles et le VIH/sida

Sur la base de ces perspectives identifiées, une priorisation est à effectuer (actions qui auront le plus d'effet) et un plan spécifique à élaborer (avec échéances et responsabilités).

Au niveau sectoriel, des visites d'échanges d'expérience ont été effectuées par des agents du PRODAT auprès du PRODAKK et du PRODAKOR.

6.2 Avec les projets pour tiers

Sans objet dans ce cas.

6.3 Autres synergies et complémentarités

Des synergies et complémentarités sont en train d'être développées avec deux interventions tournées plus particulièrement vers les aspects environnementaux et forestiers : FOREST/UE-CIFOR et PIREDD-O/PNUD. L'approche développement local/territorial est explorée avec ces deux partenaires.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

La promotion d'actions ayant à la fois peu d'impact négatif sur l'environnement et contribuant au recul de l'agriculture sur brûlis sont au cœur des appuis à la production agricole : rotation culturale (intégrant la jachère améliorée), semis sous couvert végétal, agro foresterie, valorisation des bas-fonds. Ces actions sont conçues puis mises en œuvre en lien avec les services techniques de l'agriculture, les partenaires de recherche & développement, les organisations de producteurs agricoles.

Le suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement est préconisé en collaborant avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo et en effectuant un suivi cartographique de l'évolution de l'environnement. Celui-ci n'a pu progresser que timidement avec la tenue au niveau provincial d'un atelier spécifique ayant permis notamment l'obtention d'une feuille de route, dont la mise en œuvre est retardée suite aux dépenses annuelles plafonnées (depuis 2017). Néanmoins, le Festival Alimenterre organisé à Kisangani en décembre 2019, avec la participation très active des principaux acteurs du secteur (dont OPA des territoires), a abordé les thématiques suivantes : défis environnementaux et sociaux, agriculture durable, agriculture familiale et genre. Les principales interventions, en cours ou à venir, en relation avec ces thématiques y ont également été présentées ; les réactions du public cible ont permis certains éclaircissements et ajustements y afférant. La tenue de ce genre d'évènement à un niveau encore plus décentralisé (bassin, village) est vivement souhaité par les représentants des cibles des interventions.

7.2 Genre

En 2019, le PRODAT a poursuivi les activités de renforcement des femmes de façon transversale et continue, avec un accent particulier sur l'entreprenariat féminin.

L'état des lieux, fait sur la problématique Genre en 2016, avait mis en exergue le faible nombre de femmes sachant lire, écrire et calculer. Ceci entrave leur propension à développer leurs activités et prendre des initiatives/rôles plus importants dans leurs organisations. En réponse à cette contrainte, un premier lot de 386 femmes a pu suivre un programme d'alphabétisation ; une évaluation de niveau avait été réalisée. Celle-ci a donné des résultats encourageants, avec une majorité de femmes ayant effectivement relevé leur niveau. En 2019, la mise en pratique au niveau d'activités menées notamment dans le cadre de PRODAT (tenue de cahiers de gestion, rédaction de

documents) a été suivie et des résultats probants en découlent, comme dans le cadre de l'entreprenariat féminin. Une poursuite du processus d'alphabétisation est prévue en 2020.

La mise à disposition et le test de petits équipements destinés à soulager le travail des femmes se sont poursuivis en 2019 : faucilles pour la récolte du riz, moulins (manioc, maïs).

D'une manière plus générale, les bonnes pratiques « genre » ont été identifiées et leur diffusion ainsi qu'une capitalisation est en cours.

A l'occasion du mois de la femme (mars 2019), des activités spécifiques ont été menées surtout en termes de sensibilisation (équilibre hommes-femmes, technologies de transformation des produits agricoles).

Témoignages relatifs aux bonnes pratiques « genre » et à l'alphabétisation

Hélène Fatuma
Présidente de l'OPA AKILI MALI
Yanonge/Territoire d'Isangi



« Dans notre milieu, il est de coutume pour les ménages de se répartir le revenu entre mari et femme selon les cultures. C'est-à-dire que les ménages s'arrangent pour produire par exemple le maïs et le manioc. Les recettes provenant de la vente du maïs sont d'avance destinées au mari ; tandis que celles provenant de la vente du manioc reviennent à la femme. Et les maris s'arrangent toujours pour se réserver les recettes du produit qui coûte plus cher comme le maïs dans le cas d'espèce.

Mais aujourd'hui, les choses sont en train de changer dans beaucoup de ménages, et ce suite à la sensibilisation au genre et à toutes les formations dont les hommes et les femmes bénéficient, de la part d'Enabel principalement.

En ce qui concerne mon foyer par exemple, cette pratique-là appartient au passé. Toutes les recettes provenant de la vente des produits des champs sont mises dans une caisse commune et gérées de façon consensuelle entre mon mari et moi. Même notre fils aîné est associé à la prise des décisions. Un pourcentage des recettes est affecté aux besoins de la famille, un autre pourcentage est réinvesti dans d'autres champs et un autre est épargné.

En conclusion, je peux dire que bon nombre de maris sont en train de se convertir parce que leurs femmes ont ouvert les yeux. »

BASULI FEZA
Membre de l'association OPA CENTRE
Yanonge/ Territoire d'Isangi



« J'ai été retenue parmi les femmes de mon association qui devaient suivre la formation sur l'alphabétisation dans le cadre des activités d'Enabel. Mes parents ne m'ont jamais envoyée à l'école. Aujourd'hui, après quatre mois de formation, je sais lire et écrire. Je sais calculer en utilisant les 4 opérations fondamentales.

J'en suis fière parce que je suis l'objet d'un peu plus de considération non seulement vis-à-vis de mon mari mais aussi au sein de mon association comme en dehors de celle-ci. A la maison, mon mari ne laisse plus traîner n'importe où ses correspondances secrètes, car il sait que je vais les lire ...

Au sein de mon association, j'ai désormais un mot à dire et on me confie quelques responsabilités que je ne pouvais pas assumer auparavant. Dans le cadre de mes affaires personnelles, quand je m'engage dans une ristourne par exemple, tout est bien noté sur un carnet pour ne rien oublier. En tout cas je suis fière et je souhaite qu'Enabel organise une autre formation d'approfondissement qui comporterait un cours de français, car j'aimerais aussi parler français. »

7.3 Digitalisation

Dans le cadre de la sécurisation des fonds issus des activités entrepreneuriales agricoles, l'utilisation de la technologie « mobile money » est préconisée. Une étude de faisabilité et un test à petite échelle sont prévus à court terme (2020).

7.4 Emplois décents

L'intervention du PRODAT doit permettre des emplois agricoles plus décents à plusieurs niveaux (et plus particulièrement en ce qui concerne l'allègement du travail des femmes) :

- sédentarisation permettant d'éviter ou de limiter conséquemment les tâches les plus lourdes (abattis, débardage) ;
- transformation des productions agricoles avec des équipements plus adaptés et performants ;

évacuation des productions organisée (par véhicules pour les ventes groupées plutôt que par vélo individuellement).

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Succès enregistrés	Leçons apprises	Changements visés
Semences de qualité adoptées par les ménages agricoles	- Approche « pull » de la filière (axée sur la demande) - Effectivité d'un réseau d'agrimultiplicateurs décentralisé	Augmentation de la productivité par la pratique d'une agriculture durable
Adoption de pratiques agricoles visant la sédentarisation (rotation culturale, exploitation des bas-fonds, horticulture ...)	- Recours probant aux expériences sur sites pilotes (champs écoles paysans, bas-fonds, périmètres horticoles) - Canaux de vulgarisation efficaces : parcelles de démonstration, échanges inter-paysans, médias locaux	
Degré d'exploitation des unités de transformation et de stockage	- Rentabilité suite au taux d'utilisation des UT et US (pour ceux opérationnels à ce jour) - Démarches préalables à l'installation pertinentes (étude de faisabilité, identification des porteurs)	Ecoulement des productions agricoles dans des conditions intéressantes/acceptables pour les agriculteurs
Mise en place effective de circuits de commercialisation	- Pratique de ventes groupées et crédit stockage avantageuse pour producteurs et poursuivie - Adossement pertinent des bureaux de vente à des unités de stockage - Réseautage effectif des OPA (base, collectif, faitière)	
Accès relatif aux marchés	- Existence de canaux d'écoulement à différents niveaux (marchés locaux d'importance variable, Kisangani, exportation hors de la Tshopo) - Existence de dynamiques d'entretien des voies de desserte agricole : les paysans, premiers concernés, s'organisent en fonction avec leurs moyens et l'implication de l'autorité locale (Chef de Village, Chef de Secteur/Chefferie) - Recours à la multimodalité (combinaison des voies terrestres et fluviales)	
Augmentation du nombre moyen de membres par OPA	- Principaux services rendus : accessibilité aux intrants (semences), appui à la commercialisation	Les OPA rendent des services effectifs à leurs membres

Succès enregistrés	Leçons apprises	Changements visés
Allègement du travail des femmes	- Outillage (houe-fourche pour sarclage/enfouissement, faucille pour récolte, brouettes de fabrication locale) et équipements (batteuse, vanneuses, moulins) adaptés - Répartition plus équitable du travail au champ suite à la sédentarisation culturelle (les hommes sont déchargés par rapport aux tâches d'abattis et peuvent s'adonner à d'autres généralement supportées uniquement pas les femmes)	Promotion féminine pour une position équitable de la femme dans la société (rurale)
Augmentation du nombre de femmes entrepreneuses	- Application adéquate des outputs de l'alphabétisation (outils de gestion) - Gestion raisonnée des activités entrepreneuriales agricoles - Femmes fort réceptives à l'éducation financière	
Augmentation du nombre de femmes leaders	- Acceptation par les hommes et par les femmes elles-mêmes d'occupation de postes à responsabilité (bureau d'OPA, cadre de concertation)	
Plus-value de l'accompagnement de proximité	- La mobilisation d'agents de proximité s'avère un succès pour certains services (IPAPEL, SENASEM) plus problématique pour d'autres (IPDR) - L'existence de ressources endogènes au niveau des OPA (techniciens, animateurs) permet aux STD de mieux faire leur travail (en binôme avec un référent, diminution de la fréquence de visite permettant de toucher un plus grand nombre)	Les services publics jouent pleinement leur rôle
Des solutions trouvées/appliquées par rapport à des problématiques identifiées suite à la concertation des acteurs locaux	- La plupart des cadres de concertations « créés de toute pièce » (avec l'appui de PTF) s'avèrent des échecs, surtout en termes de durabilité ; d'où la nécessité de promouvoir les initiatives et dynamiques existantes	Approche de développement local pour l'amélioration des conditions socio-économiques

8.2 Les défis

Défis/difficultés rencontrés	Leçons apprises
Adoption de l'agroforesterie (en milieu forestier)	- Nécessité de considérer les arbres utilitaires en général (fertilisants et économiques)
INERA ne jouant pas son rôle (mise à disposition du matériel végétal de base, recherche-action en milieu paysan)	- Nécessité d'impliquer les responsables de la coordination du secteur agricole (IPAPEL, MinAgri) - Nécessité d'activer le réseau intra-INERA (en regard de la spécialisation de chaque station pour les différentes spéculations)
Prise en charge des STD par l'Etat	- L'ensemble des agents sont à présent immatriculés (processus à poursuivre vers la mécanisation) - Le secteur de l'agriculture est considéré par les nouvelles autorités provinciales et nationales comme levier de développement prioritaire (processus à poursuivre vers la concrétisation dans la planification et l'exécution budgétaire)
Dégradation avancée des routes/pistes (même réhabilitées)	- L'Etat n'a pas mobilisé les fonds nécessaires à bon escient, malgré l'existence du FONER et de multiples taxes en vigueur ; nécessité d'évoluer vers une réelle décentralisation et fiscalité locale

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Les questions d'apprentissage stratégique constituent des expériences transformées en connaissances partageables ; les exercices de capitalisation vont dans ce sens.

Le processus de capitalisation des expériences du PRODAT a été engagé, avec (i) la mise à disposition et le partage d'outils d'initiation, (ii) l'élaboration et le suivi d'un plan spécifique, (iii) certaines expériences ayant déjà fait l'objet de l'exercice (exploitation des bas-fonds pour le résultat 1, vente groupée et crédit stockage pour le résultat 2) ou en cours (accompagnement de proximité des services de l'IPAPEL pour le résultat 3, diffusion des bonnes pratiques genre pour le résultat 4).

Un document a été mis à disposition et partagé avec l'équipe PRODAT ; il vise à doter celle-ci d'une démarche pratique et d'outils simples pour capitaliser certaines actions clés ou thématiques de ce projet.

Un plan spécifique pour la mise en œuvre des actions de capitalisation du PRODAT a été élaboré et est mis à jour/renforcé progressivement. Celui-ci précise, pour chaque thématique envisagée, les éléments suivants : justification, responsable, parties prenantes, personnes à associer, période de mise en œuvre, calendrier du processus (étapes), groupe de relecture, sources d'information particulières, livrables, diffusion du livrable (moyen).

Les thèmes envisagés par résultat sont les suivants :

➤ Résultat 1 :

- Filière semencière : accessibilité des ménages agricoles à la semence de qualité
- Amélioration des pratiques agricoles (dont exploitation des bas-fonds) : expérimentation et vulgarisation

- Typologie des OP
- Résultat 2 :
 - Exploitation des unités de transformation et de stockage
 - Appui à la commercialisation (dont ventes groupées et crédit stockage)
 - Evacuation des produits agricoles
- Résultat 3 :
 - Mobilisation et mise à niveau des agents STD dans le cadre de l'accompagnement de proximité (dont ressources endogènes des OP)
- Résultat 4 :
 - Appui aux dynamiques de concertation et d'action dans le cadre d'une approche de développement local
 - Diffusion des bonnes pratiques genre

Pour la diffusion des livrables (à travers des ateliers, émissions radio, vidéos, ...), plusieurs thématiques seront certainement combinées.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Amélioration progressive des conditions socio-économiques dans le milieu paysan grâce aux innovations techniques et amélioration en termes de gestion/organisation introduites par le PRODAT	MinAgri, Enabel
Accessibilité croissante des producteurs à la semence grâce à la présence d'agrimultiplicateurs dans la zone de production	SENASEM, MinAgri, Enabel
Adoption croissante des pratiques culturelles innovatrices et durables grâce à l'appui-conseil du programme	MinAgri, Enabel
Mise en place effective de circuits de commercialisation	MinAgri, Enabel
Pertinence de l'appui-conseil de proximité	MinAgri, Enabel

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Sans objet dans ce cas.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre			Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Convenir des modalités d'appui à la concertation agricole et diligenter la mise en œuvre des actions retenues (concertation au niveau provincial / CARG, COPROSEM)	30/05/2018	Comité de pilotage	Le Président de la SMCL a demandé qu'Enabel propose une note d'orientation sur la question	Ngendja Tago Walter	28/02/2020	Evolution de la situation suite (i) à la mise en place d'un cadre de concertation provincial multi-acteurs et multisectoriel, avec accord de principe pour considérer le CCPA comme cadre de concertation sectoriel (Agriculture) et le COPROSEM comme cadre de concertation sous-sectoriel (Filière semences) et (ii) à l'intégration de l'approche développement local/territorial dans la mise en œuvre des interventions Enabel, comprenant les dynamiques de concertation locale comme point de départ/ancrage.	En cours
Engager des actions en vue de revoir ou d'annuler les contrats de cession des équipements de transformation mis en place par PAIDECO (rizeries, baleinières) et mobiliser de nouveaux acquéreurs / exploitants	27/10/2017	Comité de pilotage	Cf. D04	N/A	N/A		En cours
Prendre des actions responsables afin de récupérer les rizeries abandonnées. Nouvelles affectations à convenir avec Enabel	30/05/2018	Comité de pilotage	Quelques contacts avec les bénéficiaires de Kisangani, Bambwe (route de Banalia) et Opala à l'occasion de missions conjointes.	Ngendja Tago Walter	N/A	Début d'initiative prise par le Ministre provincial en vue de récupérer / réaffecter le matériel.	En cours
Lancer le processus permettant d'aboutir à des décisions en vue de rendre accessible et durable l'appui conseil des services publics aux OPA et ménages agricoles	30/05/2018	Comité de pilotage	Lobbying du Gouvernement Provincial auprès du Gouvernement National	Ngendja Tago Walter	31/12/2018	Recensement et immatriculation effectués pour les agents de la Tshopo (dont IPAPL et IPDR)	En cours
Organiser une mission de backstopping Enabel dont l'objet est 1) d'apprécier l'état d'avancement du programme et le niveau d'atteinte des résultats et 2) de proposer, au regard de l'état d'avancement, des ressources disponibles, des mesures ad hoc permettant d'assurer l'atteinte des résultats	30/05/2018	Comité de pilotage	Echanges avec ECT et mission convenue pour août 2019		31/08/2019	Mission réalisée en août 2019	Accompli

d'assurer l'atteinte des résultats							
Édicter une loi au niveau provincial pour lutter contre la divagation des animaux	30/05/2018	Comité de pilotage	Lobbying auprès du Gouvernement Provincial	Ngendja Tago Walter	N/A	Volonté du nouveau Gouvernement provincial de prendre des mesures dans ce sens	En cours
Approuver le rapport de résultats 2018	28/10/2019	Comité de pilotage	Lobbying auprès du président du comité de pilotage et Représentation Enabel RDC		28/10/2019	RR 2018 approuvé en réunion du comité de pilotage du 28/10/2019	Accompli
Approuver la prolongation de la mise en oeuvre du programme PRODAT jusqu'au 31 mars 2021	28/10/2019	Comité de pilotage	Formuler une note stratégique justifiant la prolongation et lobbying auprès des membres du comité de pilotage		05/11/2019	Prolongation approuvée en réunion du comité de pilotage du 28/10/2019	Accompli
Recommander la prolongation du PRODAT, dans le cadre du PIC de transition, jusqu'au 31 décembre 2022	28/10/2019	Comité de pilotage	Élaborer une note synthétique justifiant la prolongation du PRODAT dans le cadre du PIC de transition et lobbying auprès des membres du comité de pilotage		28/10/2019	Recommandation effectuée dans le cadre de la réunion du comité de pilotage du 28/10/2019	Accompli

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

- *Au niveau de la production agricole :*

Renforcer l'interaction agriculture – élevage par la stabulation progressive du petit bétail et le développement de la rizipisciculture dans les bas-fonds

Améliorer l'approche de vulgarisation sur l'agroforesterie avec l'utilisation des arbres utilitaires (économiques, fertilisants)

- *Nouvelle approche de développement local :*

Renforcer le développement agricole et socioéconomique durable selon une approche territoriale / locale, en mettant notamment l'accent sur l'insertion professionnelle et les dynamiques locales d'entretien des voies de desserte agricole. La théorie du changement paraît bien adaptée à cette approche de développement local (sur base d'une vision commune).

- *Focalisation sur l'impact au niveau des ménages agricoles grâce à une vulgarisation orientée et variée :*

Les organisations de producteurs agricoles ont été retenues comme partenaires clés et portes d'entrée des appuis et actions du PRODAT. Cette stratégie a permis de toucher un nombre important de ménages et de renforcer les organisations locales en capacité de délivrer de meilleurs services à leurs membres. Afin de diffuser à plus grande échelle les nouvelles pratiques reconnues par les OPA en direction des ménages agricoles non membres (d'OPA), il est nécessaire de renforcer les méthodes de vulgarisation mises en œuvre par le PRODAT. PRODAT poursuit un exercice de benchmarking puis de sélection de méthodes efficaces de vulgarisation pour atteindre ses cibles finales (ménages agricoles / exploitations familiales).

- *Coordination du secteur :*

Promouvoir la coordination du secteur agricole (par le Ministère Provincial en charge de l'agriculture et l'IPAPL) afin que chaque acteur essentiel (dont l'INERA) y joue son rôle

- *Crédit agricole :*

Explorer les voies des tontines mises en place par les OPA et des IMF existantes (COPEC)

Développer des synergies et complémentarité avec des interventions spécifiques sur la micro-finance (crédit agricole), avec possibilité d'intégration à terme dans une intervention Enabel

- *Focalisation sur la durabilité des actions appuyées par le PRODAT*

Ici, il ne s'agit pas à proprement parler de réorientations stratégiques mais plutôt de consolidation des stratégies déjà menées. Cela concerne principalement la filière semencière, l'impact au niveau des ménages agricoles, la gestion des activités entrepreneuriales agricoles, l'appui-conseil de proximité.

Concernant la filière semencière, certains liens fonctionnels nécessitent encore un renforcement, notamment suite à l'accroissement considérable de l'utilisation de la

semence de qualité par les ménages agricoles. Ainsi, le renforcement de la planification de l'offre en fonction de la demande (d'une saison à une autre et d'une spéculation/catégorie à une autre) et du système d'écoulement des semences (marketing, vulgarisation de l'utilisation de la semence de qualité, vouchers) ainsi que la mise en relation des agrimultiplicateurs avec l'INERA (à travers le COPROSEM éventuellement) sont visés.

La plupart de ces acteurs appuyés (agrimultiplicateurs, exploitants de bas-fonds, périmètres horticoles, unités de transformation, ménages agricoles, etc.) sont porteurs d'activités entrepreneuriales agricoles et sont à ce titre considérés comme opérateurs économiques. Si le niveau technique a pu être rehaussé d'une manière générale de façon satisfaisante, l'aspect gestion nécessite encore un focus particulier. A cette fin notamment, l'utilisation de comptes d'exploitation adéquats (assez simplifiés, constituant une sorte de boussole pour l'entreprise) est à généraliser.

La problématique de la prise en charge des techniciens des STD à l'issue du PRODAT continue de constituer une des principales interrogations ; les différentes évaluations (internes et externes) le relèvent ainsi. Certains services apportés sont à présent reconnus avec satisfaction par le milieu paysan. Des solutions alternatives et temporaires, une prise en charge effective et complète par l'Etat lui-même (à travers les ETD notamment), peuvent être envisagées. PRODAT facilite les réflexions sur la capitalisation et la durabilité des actions en cours auprès de STD ayant bénéficié d'appuis via des conventions de subsides. Chacun des services participant à la réflexion pourra ainsi produire une feuille de route d'activités et d'actions clés contribuant à renforcer la durabilité des outputs des actions mises en œuvre.

La problématique d'écoulement des productions agricoles peut trouver une solution (toute relative) à travers les dynamiques locales d'entretiens des voies terrestres et fluviales d'évacuation des produits agricoles, qui pourraient être renforcées (par un appui technique et organisationnel essentiellement).

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Facilitation du rapport offre/demande via la planification périodique, amélioration du système d'écoulement (marketing, vulgarisation de l'utilisation de la semence de qualité, vouchers), mise en relation avec l'INERA des Agri-X suffisamment professionnalisés pour produire la semence Base ou R1</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.</i>	<i>Q4/2020</i>
<i>Renforcement de l'application de la rotation culturale (technique de base pouvant être combinée à certaines autres)</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.</i>	<i>Q4/2020</i>

Recommandations	Acteur	Date limite
Utiliser les essences utilitaires au sens large (arbres fertilisants et économiques) dans le cadre de l'agroforesterie	PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.	Q4/2020
Intensification du développement de l'outillage manuel et intrants (élargissement de l'offre, diffusion de proximité)	PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATI agroéconomiste et ATN prod° agric.	Q4/2020
Renforcer l'interaction agriculture – élevage	PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.	Q4/2020
Poursuivre la vulgarisation agricole à plus grande échelle en direction des ménages non membres des OPA	Resp. PRODAT, Chargé de communication	Q4/2020
Promotion et suivi de l'utilisation de comptes d'exploitation adaptés (au niveau des OP et ménages)	PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATI agroéconomiste et ATN prod° agric.	Q4/2020
Explorer les différentes pistes pré-identifiées relatives au crédit agricole (valorisation des tontines paysannes, IMF existantes, synergie avec intervention AFD)	PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATI agroéconomiste	Q4/2020
Poursuivre le renforcement et accompagnement des STD sur la capitalisation d'expériences.	PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATN RC et Chargé suivi & évaluation	Q4/2020
Formulation d'une stratégie sur la durabilité par rapport à la problématique de la prise en charge des techniciens STD (de proximité), basée notamment sur l'évolution des processus en cours (mécanisation des agents, exécution budgétaire pour le secteur agricole)	PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN RC	Q2/2020
Améliorer la collaboration avec les structures de recherche (INERA), dans la cadre de la coordination du secteur agricole	PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATN prod° agric. et ATN RC	Q1/2020

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Inscrire le COPROSEM dans la structuration de la concertation Provinciale en intégrant le réseau des agrimultiplicateurs</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATN prod° agric. et ATN RC</i>	<i>Q2/2020</i>
<i>Mettre en œuvre l'approche développement local sur la zone pilote</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN RC</i>	<i>Q4/2020</i>
<i>Mettre l'accent sur les dynamiques locales d'entretien des voies de dessertes agricoles (pistes et biefs navigables)</i>	<i>PRODET, PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN RC</i>	<i>Q4/2020</i>
<i>Renforcer les synergies avec EDUT</i>	<i>EDUT, PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATI agroéconomiste et ATN prod° agric. et ATN RC</i>	<i>Q4/2020</i>

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?					
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Le cadre logique n'a pas connu de modifications profondes.

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Sans objet dans ce cas.

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	05/2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	03/2021 (estimation avec prolongation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Octobre 2015, Février 2017, Août 2019 et Janvier 2019

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Etiquettes de lignes	Budget A	Budget B	Total Budget	Requisitions	Purchase orders	GRN + Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
RDC1217711	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 074 130,14	2 925 869,86
RDC1217711_A	4 739 940,00	-522 425,00	4 217 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 935 585,62	1 281 929,38
RDC1217711_A01	68 000,00	-10 937,00	57 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 062,09	-999,09
RDC1217711_A0101	68 000,00	-10 937,00	57 063,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 062,09	-999,09
RDC1217711_A02	1 155 720,00	-96 424,00	1 059 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784 337,89	274 958,11
RDC1217711_A0201	25 000,00	24 863,00	49 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 058,09	-7 195,09
RDC1217711_A0202	25 000,00	24 358,00	49 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 174,81	7 183,19
RDC1217711_A0203	100 000,00	-96 435,00	3 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,91	-287,91
RDC1217711_A0204	310 000,00	-49 794,00	260 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 722,67	147 483,33
RDC1217711_A0205	120 000,00	4 094,00	124 094,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 422,50	50 671,50
RDC1217711_A0206	175 000,00	-70 339,00	104 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 866,67	2 794,33
RDC1217711_A0207	175 000,00	36 574,00	211 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 738,46	21 835,54
RDC1217711_A0208	48 000,00	-22 507,00	25 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 363,14	-870,14
RDC1217711_A0209	75 000,00	-9 997,00	65 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 689,39	5 313,61
RDC1217711_A0210	102 720,00	62 759,00	165 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 449,25	48 029,75
RDC1217711_A03	1 564 500,00	-456 763,00	1 107 737,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 043,05	412 693,95
RDC1217711_A0301	320 000,00	-222 799,00	97 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 244,63	59 956,37
RDC1217711_A0302	150 000,00	11 675,00	161 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 571,82	23 103,18
RDC1217711_A0303	412 500,00	-35 022,00	377 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 635,64	217 842,36
RDC1217711_A0304	122 000,00	-35 321,00	86 679,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 585,36	24 093,64
RDC1217711_A0305	360 000,00	-49 282,00	310 718,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 243,41	34 474,59
RDC1217711_A0306	200 000,00	-126 014,00	73 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 762,19	53 223,81
RDC1217711_A04	832 720,00	-264 202,00	568 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 606,70	219 911,30
RDC1217711_A0401	100 000,00	-3 466,00	96 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 722,03	34 811,97
RDC1217711_A0402	150 000,00	84 460,00	234 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 517,35	98 942,65
RDC1217711_A0403	100 000,00	-32 777,00	67 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 308,18	30 914,82
RDC1217711_A0404	50 000,00	-49 556,00	444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478,21	-34,21
RDC1217711_A0405	130 000,00	-40 580,00	89 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 338,73	44 081,27
RDC1217711_A0406	200 000,00	-198 356,00	1 644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 643,68	0,32
RDC1217711_A0407	102 720,00	-23 927,00	78 793,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 598,52	11 194,48
RDC1217711_A05	1 068 000,00	282 762,00	1 350 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969 757,05	381 004,95
RDC1217711_A0501	108 000,00	-39 192,00	69 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 234,73	34 573,27
RDC1217711_A0502	120 000,00	-93 589,00	26 411,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 010,39	6 400,61
RDC1217711_A0503	120 000,00	-99 151,00	20 849,00	0,00	0,00	0,00	0,00	848,55	20 000,45
RDC1217711_A0504	0,00	279,00	279,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 878,69	-1 599,69
RDC1217711_A0505	720 000,00	453 415,00	1 173 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	908 022,68	265 392,32
RDC1217711_A0506	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 762,01	56 237,99
RDC1217711_A06	51 000,00	23 139,00	74 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 778,84	-5 639,84
RDC1217711_A0601	51 000,00	23 139,00	74 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 778,84	-5 639,84
RDC1217711_B	1 573 720,00	1 966,00	1 575 686,00	0,00	0,00	0,00	0,00	809 634,94	766 051,06
RDC1217711_B01	870 000,00	-288 262,00	581 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 607,11	210 130,89
RDC1217711_B0101	0,00	436,00	436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	436,12	-0,12
RDC1217711_B0102	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117,38	-117,38
RDC1217711_B0103	400 000,00	-133 741,00	266 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 561,23	78 697,77
RDC1217711_B0104	470 000,00	-154 957,00	315 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 492,38	131 550,62
RDC1217711_B02	272 720,00	354 412,00	627 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 448,68	402 683,32
RDC1217711_B0201	50 000,00	-15 928,00	34 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 885,48	11 186,52
RDC1217711_B0202	20 000,00	-10 268,00	9 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 731,72	0,28

Etiquettes de lignes	Budget A	Budget B	Total Budget	Requisitions	Purchase orders	GRN + Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
RDC1217711	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 074 130,14
RDC1217711_B0203	100 000,00	-14 524,00	85 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 479,30
RDC1217711_B0204	102 720,00	80 132,00	182 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 352,18	30 499,82
RDC1217711_B0205	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 000,00
RDC1217711_B03	65 000,00	46 441,00	111 441,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 611,51	47 829,49
RDC1217711_B0301	50 000,00	40 909,00	90 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 812,32	43 096,68
RDC1217711_B0302	15 000,00	5 532,00	20 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 799,19	4 732,81
RDC1217711_B04	60 000,00	-43 778,00	16 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 222,33	-0,33
RDC1217711_B0401	20 000,00	-17 556,00	2 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 444,39	-0,39
RDC1217711_B0402	40 000,00	-26 222,00	13 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 777,94	0,06
RDC1217711_B05	80 000,00	-27 477,00	52 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 945,78	17 577,22
RDC1217711_B0501	40 000,00	-1 601,00	38 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 171,34	8 227,66
RDC1217711_B0502	20 000,00	-17 876,00	2 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 154,99	-30,99
RDC1217711_B0503	20 000,00	-8 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 619,45	9 380,55
RDC1217711_B06	175 000,00	-43 132,00	131 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 368,60	76 499,40
RDC1217711_B0601	25 000,00	-1 577,00	23 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 423,30	14 999,70
RDC1217711_B0602	50 000,00	-45 313,00	4 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 686,90	0,10
RDC1217711_B0603	100 000,00	3 758,00	103 758,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 258,40	61 499,60
RDC1217711_B07	51 000,00	3 762,00	54 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 430,93	11 331,07
RDC1217711_B0701	51 000,00	3 762,00	54 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 430,93	11 331,07
RDC1217711_C	920 000,00	4 908,00	924 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659 020,19	265 887,81
RDC1217711_C01	60 000,00	-57 202,00	2 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 942,16	-144,16
RDC1217711_C0101	60 000,00	-57 202,00	2 798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 942,16	-144,16
RDC1217711_C02	60 000,00	-40 632,00	19 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 368,50	16 999,50
RDC1217711_C0201	60 000,00	-40 632,00	19 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 368,50	16 999,50
RDC1217711_C03	625 000,00	145 990,00	770 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 884,66	204 105,34
RDC1217711_C0301	550 000,00	186 093,00	736 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	561 988,23	174 104,77
RDC1217711_C0302	50 000,00	-33 250,00	16 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 749,74	15 000,26
RDC1217711_C0303	25 000,00	-6 853,00	18 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 146,69	15 000,31
RDC1217711_C04	175 000,00	-43 248,00	131 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 824,87	44 927,13
RDC1217711_C0401	100 000,00	30 521,00	130 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 593,66	44 927,34
RDC1217711_C0402	75 000,00	-73 769,00	1 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 231,21	-0,21
RDC1217711_D	428 300,00	-224 616,00	203 684,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 219,36	125 464,64
RDC1217711_D01	100 000,00	-8 141,00	91 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 441,69	59 417,31
RDC1217711_D0101	100 000,00	-8 141,00	91 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 441,69	59 417,31
RDC1217711_D02	62 000,00	-41 426,00	20 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 074,93	16 499,07
RDC1217711_D0201	37 000,00	-36 974,00	26,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,62	0,38
RDC1217711_D0202	25 000,00	-4 452,00	20 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 049,31	16 498,69
RDC1217711_D03	246 300,00	-155 049,00	91 251,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 702,74	49 548,26
RDC1217711_D0301	150 000,00	-95 769,00	54 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 507,09	24 723,91
RDC1217711_D0302	96 300,00	-59 280,00	37 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 195,65	24 824,35
RDC1217711_D04	20 000,00	-20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217711_D0401	20 000,00	-20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217711_T	55 087,00	-55 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217711_T01	55 087,00	-55 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RDC1217711_Z	3 282 953,00	795 254,00	4 078 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 591 670,03	486 536,97
RDC1217711_Z01	2 240 810,00	720 079,00	2 960 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 518 701,79	442 187,21
RDC1217711_Z0101	1 530 000,00	105 706,00	1 635 706,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 487 606,37	148 099,63

Etiquettes de lignes	Budget A	Budget B	Total Budget	Requisitions	Purchase orders	GRN + Reg. Invoices	Total commitments	Actuals	Available
RDC1217711	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 074 130,14	2 925 869,86
RDC1217711_Z0102	220 860,00	308 971,00	529 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404 612,91	125 218,09
RDC1217711_Z0103	296 750,00	189 988,00	486 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 432,08	63 305,92
RDC1217711_Z0104	193 200,00	115 414,00	308 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 050,43	105 563,57
RDC1217711_Z02	445 810,00	-70 302,00	375 508,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 873,65	14 634,35
RDC1217711_Z0201	143 100,00	-20 651,00	122 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 449,31	-0,31
RDC1217711_Z0202	19 750,00	-1 910,00	17 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 755,96	84,04
RDC1217711_Z0203	60 833,00	34 052,00	94 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 136,84	-6 251,84
RDC1217711_Z0204	222 127,00	-81 793,00	140 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 531,54	20 802,46
RDC1217711_Z03	421 333,00	160 380,00	581 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 609,00	21 104,00
RDC1217711_Z0301	120 000,00	65 145,00	185 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 331,87	13 813,13
RDC1217711_Z0302	137 500,00	7 751,00	145 251,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 505,18	-2 254,18
RDC1217711_Z0303	80 000,00	93 567,00	173 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 907,81	-4 340,81
RDC1217711_Z0304	13 833,00	-1 851,00	11 982,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 394,41	-2 412,41
RDC1217711_Z0305	60 000,00	-3 802,00	56 198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 891,83	16 306,17
RDC1217711_Z0306	5 000,00	-218,00	4 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 790,82	-8,82
RDC1217711_Z0307	5 000,00	-212,00	4 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 787,08	0,92
RDC1217711_Z04	175 000,00	-14 903,00	160 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 164,18	11 932,82
RDC1217711_Z0401	30 000,00	-7 939,00	22 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 918,64	13 142,36
RDC1217711_Z0402	45 000,00	3 777,00	48 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 853,18	-76,18
RDC1217711_Z0403	30 000,00	-7 430,00	22 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 569,99	0,01
RDC1217711_Z0404	45 000,00	-1 922,00	43 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 017,70	-6 939,70
RDC1217711_Z0405	25 000,00	-1 389,00	23 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 804,67	5 806,33
RDC1217711_Z99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 321,41	-3 321,41
RDC1217711_Z9998	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 321,41	-3 321,41
Total général	11 000 000,00	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 074 130,14	2 925 869,86

Rolando QUISPE
RAFI

10.6 Ressources en termes de communication

- Dépliant actualisé sur les résultats atteints par le projet ;
- Elaboration du vade-mecum destiné aux moniteurs agricoles ;
- Affiches de vulgarisation/ sensibilisation à la riziculture de bas-fond, format A1 ;
- Affiches de vulgarisation / sensibilisation au maraîchage (jardins de cases), format A1 ;
- Diffusion de spots radio de vulgarisation/sensibilisation ;
- Diffusion d'émissions préenregistrées sur les radios locales : jeu de question-réponse sur des thèmes variés ;
- Rediffusion d'émissions en direct sur radios locales : micro-trottoir, jeu de question-réponse entre présentateur et personne-ressource, témoignage(s) sur les thèmes précités ;
- Evaluation de la deuxième campagne de vulgarisation agricole ;
- Articles de presse sur différentes thématiques ;
- Production de documents de capitalisation (crédit stockage, ventes groupées, exploitation des bas-fonds) ;
- Organisation du Festival Alimenterre dans la Tshopo
- Participation aux Etats généraux de l'Agriculture et de la Nutrition dans la Tshopo